

LA COMMUNAUTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



SADC Aujourd'hui, Vol. 8 No.3 Août 2005

A L'INTERIEUR...



Vers une Zone de libre échange en Afrique Australe

par Munetsi Madakufamba

L'AFRIQUE AUSTRALE avance progressivement vers une zone de libre échange d'ici 2008 grâce aux progrès importants accomplis dans l'élimination progressive des tarifs. Du travail reste encore à faire sur le retrait des barrières non-tarifaires pour commercer parmi les états membres.

Une révision semestrielle rdu Protocole de la SADC sur le Commerce, récemment entreprise afin d'évaluer les progrès sur sa mise en oeuvre depuis l'an 2000, a révélé certains succès majeurs et défis que les états membres de la SADC ont rencontré dans leur quête pour parvenir à une expansion et un développement basés sur le commerce.

La révision expliquait que la majorité des états membres sont en compétition en ce qui concerne le retrait graduel des tarifs. Le but est d'obtenir 85 pourcent de tous les produits négociés dans la région à un tarif nul d'ici 2008.

La révision semestrielle a évalué l'adhésion par les états membres aux calendriers approuvés pour la réduction tarifaire, l'application des règles d'origine y compris les difficultés subies par les entreprises, les barrières non-tarifaires, des arrangements spéciaux sur les textiles et l'habillement, et sur le commerce du sucre.

L'exercice avait aussi pour but d'évaluer si le

protocole a eu un impact sur la promotion de l'investissement et les liens industriels.

La Commission Intégrée des Ministres (CIM) de la SADC, qui s'est réunie en juin à Maseru, a remarqué "les barrières non-tarifaires sont un sérieux obstacle à l'expansion du commerce intra-régional."

Les ministres ont convenu qu'à travers une collaboration étroite parmi les autorités douanières, le secteur privé et les autres dépositaires, des voies créatrices peuvent être mise en place pour accro tre la transparence, améliorer la capacité de contrôle et éliminer les barrières non-tarifaires dans la région de la SADC.

Sur la question complexe des règles d'origine, les états membres ont convenu de réviser et simplifier les règles actuelles sur un nombre sélectionné de lignes de produit.

"L'exercice de révision, y compris l'identification de lignes de produit où les règles sont considérées restrictives, sera entrepris par un groupe d'expert en consultation avec les dépositaires des états membres," convint la CIM.

Des arrangements spéciaux sont en négociation pour les lignes de produits délicats telles que le sucre, les textiles et l'habillement. La nature sensible de ces articles a contraint le Forum de Négociations Commerciales à les supprimer de la liste générale afin qu'ils soient négociés séparément.

POLITIQUE	3
SOMMET	4
PROFIL	5
PARITE DES SEXES	6
TRANSITIONS	7
STRUCTURE	8-9
VIH & SIDA	10
EAU/ ENVIRONNEMENT	11
INNOVATIONS	12
AFFAIRES	13
LIVRES	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16

Vers une Zone de libre échange en Afrique Australe

suite de la page 1

Le Protocole Commercial fut signé en 1996 et a subi un processus méticuleux de négociation avant que sa mise en oeuvre ne commence en 2000 avec la participation de 11 Etats membres.

L'Angola a plus tard adhéré au protocole et le Secrétariat a fourni une assistance technique au gouvernement pour la préparation de ses offres de réduction tarifaire pour considération par d'autres états membres. La République Démocratique du Congo n'a pas encore adhéré.

Le protocole a énormément élargi son espace économique dans la SADC, ouvrant le commerce à un marché d'un potentiel de plus de 20 millions de consommateurs dans la région. L'un des avantages de la Zone de Libre Echange de la SADC est la disponibilité pour le consommateur d'articles compétitifs en terme de qualité/ prix.

L'élimination des tarifs ainsi que des barrières non-tarifaires est supposée réduire le coût des produits d'importation originaire d'ailleurs dans la région, bénéficiant ainsi directement aux consommateurs de la région. On s'attend à ce que plus d'investisseurs profitent d'une expansion de marché créée par la Zone de Libre Echange.

Cependant, la Zone de Libre Echange aura probablement pour conséquence un effet positif de création commerciale ainsi qu'un effet négatif de diversion commerciale. Le défi est de minimiser l'impact négatif surtout sur les économies plus faibles de la région.

Le commerce intra-régional est actuellement estimé à 25 pour cent de la totalité du commerce international et est supposé s'élever à 35 pour cent d'ici 2008. Cependant, le gros du commerce intra-régional actuel est concentré dans le Syndicat des Douanes de l'Afrique Australe (SACU) - Botswana, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud et Swaziland.

De plus, le commerce intra-régional de la SADC est mal positionné en faveur de l'Afrique du Sud, économie la plus importante de la région.

Le Forum de Négociation Commerciale a observé que la révision semestrielle n'avait pas pu donner une image complète de l'impact de la mise en oeuvre du protocole commercial en raison d'un retard des réductions graduelles par certains états membres et dû également au délai trop court sur lequel elle est basée d'où des données insuffisantes."

Sur la base de cette observation, la CIM a recommandé la nécessité d'une autre révision avant la date butoir pour la finalisation de la Zone de Libre Echange en 2008, afin de se concentrer sur l'impact du protocole sur les flots d'investissement, le risque de polarisation et l'équilibre des bénéfices.

Stratégie clés à poursuivre

- o Elimination progressive des tarifs
- o Adoption de règles d'origine commune
- o Harmonisation des règlements douaniers et des procédures
- o Adoption de standards, qualité, accréditation et métrologie internationalement acceptables
- o Harmonisation des mesures sanitaires et phyto-sanitaires
- o Elimination des barrières non-tarifaires
- o Libéralisation du commerce dans les services.

Difficultés majeures de la mise en oeuvre

- o Renforcer l'aspect approvisionnement des économies
- o Mettre en place le protocole de commerce au sein de la structure de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
- o Assurer que la réduction des tarifs n'ait pas un impact négatif sur les états membres plus faibles/les moins développés
- o Protéger les groupes vulnérables tels que les indigents des zones rurales et urbaines, les petites entreprises, les commerçants non-officiels et les femmes, ainsi que d'assurer que ces groupes bénéficient du protocole de commerce.

Coopération des douanes et facilitation du commerce

Une interprétation et application commune des clauses légales par les agents de douanes dans leurs tâches quotidiennes de facilitation du commerce international est critiquée dans toute Zone de Libre Echange.

La Sous-commission de la SADC sur la Coopération des Douanes a travaillé à s'assurer que cette condition soit respectée conformément aux clauses du Protocole de la SADC sur la Commerce. La commission a depuis réussi à proposer des réglementations sur les Règles d'Origine de la SADC; le Manuel des Règles d'Origine pour les agents de douanes; et les Manuels de Règles d'Origine pour les commerçants.

Protocole de Finance et Investissement

En juin, il a été rapporté lors de la Commission Intégrée des Ministres que le développement d'un Protocole provisoire de Finance et Investissement est en cours.

L'objectif stratégique du protocole est de contribuer à l'établissement d'un Marché Commun Régional au sein duquel il y aurait libre circulation de capitaux, main d'oeuvre, produits et services. L'établissement d'un tel marché et l'ultime objectif de la SADC dans l'arène économique.

Le protocole facilitera l'intégration régionale, la coopération et la coordination des politiques financières et d'investissement dans la région de la SADC.

Les Protocoles d'Accord qui ont été développés par les divers comités techniques de finance et investissement ont été convertis en annexes, formant une partie intégrale du protocole.

Développement du programme de négociations de l'OMC

LA 6IÈME Conférence des Ministres du Commerce de l'Organisation Mondiale du Commerce aura lieu en décembre 2005 à Hong Kong. La conférence, bien que n'étant pas supposée conclure les Négociations en cours pour le Développement de Doha, révisera les progrès accomplis et conviendra des modalités clés pour permettre la conclusion des négociations probablement en 2006.

La Commission Intégrée des Ministres a ordonné qu'une réunion ministérielle spéciale, impliquant tous les secteurs pertinents ainsi que les négociateurs de la région à Genève, soit organisée dans le but de préparer la position de la région pour la conférence ministérielle de Hong Kong.



La question délicate du sucre ...

Négociations de l'accord de partenariat économique

SUITE aux négociations de juillet 2004, de la Commission Européenne de la SADC sur un Accord de Partenariat Economique (APE), durant lesquelles des directives communes ont été approuvées, les officiels supérieurs des deux parties se sont réunis en décembre 2004 pour convenir d'un programme de travail pour l'année 2005.

L'objectif principal de la réunion était de se mettre d'accord sur les zones prioritaires à présenter dans les négociations. La SADC a proposé de commencer par des négociations sur les mesures sanitaires et phyto-sanitaires, et les barrières techniques au commerce. Ces deux questions continuent d'être des obstacles majeures à l'accès au marché pour un certain nombre de pays de la SADC

souhaitant pénétrer le marché européen.

Le rôle central de l'intégration régionale tel que stipulé dans l'Accord de Cotonou et ses liens avec les efforts pour réduire la pauvreté, tels qu'indiqués dans le Plan Régional Indicateur de Développement Stratégique (PRIDS), étaient des facteurs imposants pour l'inclure en tant que zone majeure à couvrir dans les négociations.

La réunion des officiels supérieurs en décembre a également convenu d'établir un Groupe Régional de Travail de Préparation, un organe qui sera responsable de la formulation des projets identifiés durant le processus de négociations et de solliciter un financement approprié.

La mise en Oeuvre de la Déclaration de Dar es Salaam est cruciale pour parvenir à la sécurité alimentaire

LES CHEFS d'états et de Gouvernement de la SADC ont adopté la Déclaration de Dar es Salaam sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire le 15 mai 2004, en tant qu'engagement vers les difficultés dans le domaine de la production agricole et la provision de nourriture dans la région. Les dirigeants ont convenu de développer et de mettre en oeuvre des plans d'action à court, moyen et long terme pour aborder ces difficultés ainsi que d'accélérer la production alimentaire, garantir la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté dans la région. Ils ont convenu de mener un exercice d'évaluation après deux ans.

La sécurité alimentaire continue d'être le problème le plus urgent et les membres de la SADC sont engagés à efficacement mettre en oeuvre la Déclaration sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire afin de produire une solution durable à la situation actuelle.

La déclaration identifie des buts à court terme dans les domaines du développement de l'irrigation, la provision de facteurs de production, le contrôle de la vermine et des maladies, le traitement et la production agricole.

Les buts à court terme portent sur une durée de deux ans (2004-2006), et les progrès seront régulièrement évalués à la fin de chaque période de deux ans à partir de la date de la signature.

DANS LES engagement de moyen à long terme (2004-2010), les dirigeants de la SADC ont convenu d'aborder les questions de:

- o Usage et gestion durable des ressources naturelles;
- o Préparation au catastrophe;
- o Accès au marché;
- o Recherche, le développement et la dissémination de la technologie;
- o Financement et l'investissement agricoles;
- o Formation et le développement des ressources humaines;
- o Égalité des sexes;
- o Santé humaine et la mitigation du VIH et SIDA; et,
- o Autres maladies chroniques.

Développement de l'irrigation

Les gouvernements de la SADC ont entrepris d'accélérer l'usage des technologies d'irrigation telles que les pompes à pédale et motorisées, les technologies de canalisation et d'économie de l'eau, ainsi que de mobiliser des ressources pour le traitement agricole et accroître l'usage des épargnes et plans de crédit.

Les initiatives d'irrigation dans la région sont supposées tirer profit d'un projet SADC nappe phréatique et gestion de la sécheresse. Le projet sera financé par une subvention de 7,5 \$US million provenant de la Facilité pour l'Environnement Global de la Banque Mondiale et par Sida.

Ce projet ressuscitera la mise en oeuvre des projets d'irrigation qui sont déjà en cours dans des pays tels que le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe qui ont fait du développement de l'irrigation une priorité dans leurs secteurs agricoles.

Le projet sera initié par un programme pilote pour tester les stratégies de gestion de la nappe phréatique et de la sécheresse dans le bassin riverain du Limpopo en Afrique du Sud, qui facilitera la recherche dans les écosystèmes dépendants de la nappe phréatique.

Allocation de Fonds pour l'Agriculture

Selon le communiqué des Ministres de la SADC pour l'Alimentation, l'Agriculture et les Ressources Naturelles qui se sont réunis à la veille du sommet sur la Sécurité Alimentaire en mai 2004, des inquiétudes ont été mentionnées quant à la nécessité de flots financiers vers l'agriculture en provenance de sources publiques et privées. Certains gouvernements de la SADC ont commencé à mettre de côté des fonds consacrés aux projets agricoles. Par exemple en Namibie le gouvernement prévoit de dépenser environ 10 millions sur le développement de l'irrigation.

Il reste encore une gageure pour les gouvernements de respecter les engagements pris par les états membres en 2003, suite à la Déclaration de l'Union Africaine de Maputo, pour allouer au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural dans un délai de cinq ans.

Le communiqué de la réunion des ministres note également que la région est encouragée à explorer des instruments financiers innovateurs comprenant la provision de crédit au niveau des populations.

Provision des Intrants

La région a commencé à se pencher sur la question de garantir la disponibilité de facteurs de production agricoles pour ses fermiers. Des facteurs de production tels que les semences, les engrais et l'équipement ont dans le passé entravé l'utilisation totale de la capacité de production dans le secteur agricole de la région.

Les gouvernements de la SADC, de concert avec les compagnies productrices de semences et d'engrais et avec d'autres dépositaires travaillent à assurer que tous les facteurs de production acquis soient ponctuellement disponibles pour la phase de plantation à la saison suivante.

Les plans logistiques sont déjà en cours de mise en place en prévision de la circulation de semences originaires de pays ayant un surplus vers ceux subissant des pénuries.

La région travaille également à l'harmonisation des politiques sur les semences et l'aide alimentaire afin de

faciliter un transfert aisé des semences et des entrées agricoles et d'améliorer d'urgence l'infrastructure et les systèmes de transport au niveau local, national et régional.

Contrôle de la vermine et des maladies

La Déclaration de Dar es Salaam reconnaît l'urgence prioritaire du

contrôle renforcé de la vermine et des maladies affectant la culture et le cheptel.

La région a élaboré une stratégie régionale pour le contrôle de la vermine migratoire qui portera sur les vermines suivantes: les oiseaux quelea, les sauterelles rouges, les vers et les insectes térébrants plus larges.

Des progrès louables ont déjà été faits dans le domaine du contrôle de la fièvre aphteuse. La SADC a mobilisé les fonds qui ont été utilisés pour contenir la dissémination de la fièvre aphteuse au Malawi, Mozambique et Zimbabwe et empêcher qu'elle n'affecte d'autres pays.

Facilité régionale de réserve alimentaire

L'établissement d'une Facilité Régionale de Réserve Alimentaire a eu la priorité dans la déclaration de Dar es Salaam.

La Commission Intégrée des Ministres de la SADC, qui s'est réunie au Lesotho en juin, est tombée d'accord sur la nécessité d'établir la facilité de réserve alimentaire qui permettra à la région de mieux réagir aux urgences alimentaires.

Un fond pour la réserve alimentaire est à l'étude et sera géré par le comité consultatif, dont la composition, la nature et la gouvernance seront déterminées au niveau du Secrétariat de la SADC.

Comme phase initiale, la Banque mondiale a entrepris de mener des cas d'études concis au Malawi, Tanzanie et Zambie pour déterminer la nature, le niveau et la modalité d'une facilité de réserve alimentaire stratégique potentielle, en puisant des expériences des autres régions du monde.

Les Progrès en un coup d'oeil

Engagement	Statut de mise en oeuvre
Provision de facteurs de Productions	Initiatives au niveau national prenant place pour garantir la disponibilité de semences et engrais. Coopération en cours entre les états membres pour garantir l'accès aux facteurs de production pour les pays où il y a des pénuries.
Gestion de l'eau et irrigation	Les projets d'irrigation sont en cours de mise en oeuvre dans les états membres et un projet SADC sur la gestion de l'eau et l'irrigation est à l'étude.
Développer la facilité régionale de réserve alimentaire	Des recherches sont en cours dans la région sur les modalités et les stratégies pour le développement de la facilité.
Améliorer l'accès au marché	Les pays de la SADC négocient régionalement les céréales et le bétail et font pression pour un commerce plus équitable dans l'arène internationale.
Allouer 10 pour cent des budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural	Les états membres ont encore à atteindre la cible des 10 pour cent, bien que certains pays aient augmenté l'allocation de façon substantielle.

Un programme complet pour le sommet du jubilé d'argent de la SADC

Immeuble SADC à Gaborone, siège du Secrétariat de la SADC

LE SOMMET historique du Jubilé d'Argent de la SADC le 17-18 août au Botswana est supposé délibérer sur un large échantillon de questions régionales pertinentes y compris la nomination d'une nouvelle direction pour le secrétariat.

Le sommet discutera du rapport du président, qui couvre les problèmes clés depuis le sommet précédent tenu l'année dernière à l'Île Maurice.

L'Afrique du Sud qui préside l'Organe de la SADC sur la Politique, la Défense et la Coopération dans le domaine de la Sécurité, présentera également un rapport pour discussion.

Les questions clés sur le front politique inclut les élections tenues l'année dernière au Botswana (octobre), la Namibie (novembre), Mozambique (décembre), et cette année au Zimbabwe (mars) et l'Île Maurice (3 juillet).

Un autre problème politique important qui figurera probablement au sommet est le processus électoral et constitutionnel en République Démocratique du Congo.

Le pays se prépare à tenir un référendum sur une nouvelle position qui si elle est adoptée pavera la voie pour les élections. Le scrutin a été repoussé à juin pour six mois à condition de créer un environnement législatif approprié.

Le sommet est supposé réviser les progrès vers une Zone de Libre Échange en 2008 ainsi que les négociations commerciales multilatérales actuelles, y compris un nouvel accord de partenariat avec l'Union Européenne.

Les progrès sur la mise en oeuvre de la Déclaration de Dar es Salaam sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire sont supposés être minutieusement étudiés, surtout dans le

contexte actuel de pénurie alimentaire au Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

La pandémie VIH et SIDA, qui a sévèrement affecté les efforts de développement dans la région, feront presque certainement partie des délibérations. La région est guidée par une déclaration et un plan d'action sur le VIH et SIDA adoptés par les Chefs d'Etats et de

Gouvernement à Maseru en 2003.

Sur la parité des sexes et le développement, les Chefs d'Etats et de Gouvernement sont supposés étudier une proposition de projet pour améliorer la déclaration de la SADC sur la parité des sexes dans un protocole, en faisant ainsi un instrument légalement exécutoire.

Le protocole proposé est supposé élever le plafond de représentation des femmes dans les positions de prise de

décision de 30 à 50 pour cent, conformément à l'Union Africaine.

Le sommet doit discuter des résultats du sommet de l'Union Africaine tenu en juillet à Sirte, Libye et de celui du Groupe des Huit nations industrialisées qui parmi d'autres sujets ont contribué à des prises de décisions sur le soulagement de la dette et l'aide aux pays en voie de développement.

Les progrès du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) seront révisés, ainsi que ceux visant les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), en prévision du Sommet de Révision du Millénaire de l'ONU en septembre.

Une décision est attendue sur le statut d'adhésion de Madagascar qui a soumis sa demande en août dernier et devait être évalué sur une période d'un an. Les Chefs d'Etats et de gouvernement devront discuter la nomination d'un nouveau secrétaire exécutif et adjoint.

Un compte rendu sur les finances, la conception et la construction du nouveau siège de la SADC sera communiqué. L'immeuble SADC est devenu trop étroit pour le personnel du Secrétariat en expansion. Le nouveau siège sera construit à Gaborone, qui abrite le secrétariat depuis 1980.

Les officiels supérieurs suivis des Ministres du Conseil se réuniront tout d'abord pour préparer l'ordre du jour pour le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, l'organisme le plus élevé de la SADC pour les prises de décision.

On s'attend à ce que des événements spéciaux prennent place pour marquer le 25^{ème} anniversaire de la SADC lancé lors du sommet de Lusaka le 1er avril 1980. Le nombre d'adhésion a augmenté de 9 à 13 pays.

Appel de l'UA pour l'expansion de la représentation de l'ONU pour l'Afrique

L'UNION AFRICAINE a réaffirmé son désir de renforcer la direction de l'Assemblée Générale des Nations Unies, afin de lui permettre de remplir son rôle d'organe le plus représentatif et démocratique des systèmes de l'ONU.

Les dirigeants africains ont également souscrit à la recommandation du Conseil Exécutif des ministres des affaires étrangères de l'Union Africaine (UA) demandant l'allocation de deux sièges d'adhésion permanente au Conseil de Sécurité de l'ONU pour l'Afrique avec tous les privilèges, y compris le droit de veto, et deux sièges non permanents.

Ceci dans le but de renforcer le secrétariat de l'ONU, en le rendant plus réceptif et démocratique aux intérêts et aspirations de l'Afrique, ont déclaré les leaders africains durant le sommet de l'UA en Juillet en Libye.

Les leaders ont également approuvé les recommandations d'augmenter de 15 à 26 le nombre de membres du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Six des 11 nouveaux membres auraient des sièges permanents, y compris deux pour l'Afrique, deux pour l'Asie, un pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, et un pour l'Europe de l'Ouest. Les cinq membres non permanents serait divisés entre l'Afrique (deux sièges), l'Asie, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique Latine et les Caraïbes.

"Nous réaffirmons notre engagement et détermination à accorder au Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOC) le statut de mécanisme central de coordination pour les activités des agences spécialisées des systèmes de l'ONU et ses organes subsidiaires dans le domaine économique et social avec en vue de lui permettre de mieux remplir son rôle en atteignant les Objectifs de Développement du Millénaire," ont déclaré les dirigeants.

L'ECOSOC est l'organisation de société civile de l'UA, que les dirigeants africains souhaiteraient également renforcer pour efficacement coordonner les activités des agences de l'ONU et des institutions Bretton Woods de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International.

Six pays rivalisent pour représenter l'UA au Conseil de Sécurité en qualité de membres permanents, notamment l'Angola, l'Egypte, le Kenya, le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Sénégal.

Profil National

BOTSWANA

LE BOTSWANA est un pays de grand contraste. A l'ouest, les sables majestueux du désert du Kalahari débordent sur la Namibie. Au nord, règne la beauté austère du Delta d'Okavango abondant en faune, et la rivière Chobe. A l'est les terres arables et les ranches contenant le bétail à longues cornes sont contigus au Zimbabwe et à l'Afrique du Sud.

LE BOTSWANA est considéré aujourd'hui comme l'une des histoires économiques à succès de l'Afrique, cependant lorsque le pays a gagné son indépendance des britanniques en 1966, il était parmi les 25 pays les plus pauvres et les moins développés au monde.

Au cours des années, le pays a fait de grand progrès dans les domaines de la croissance économique, l'éducation, l'infrastructure, et l'industrie minière entre autres.

A l'époque de l'indépendance, le pays possédait très peu d'infrastructures physiques. Rare étaient les artères routières goudronnées et nombre de régions du pays étaient inaccessibles.

Des changements importants ont pris place résultant des efforts joints du gouvernement, secteur privé, communautés et autres dépositaires. Le processus consultatif national est enraciné dans le système *Kgotla* des réunions de village.

Direction

Le Botswana a énormément bénéficié de la direction de trois présidents depuis l'indépendance. Ils sont le président fondateur Seretse Khama, son successeur Ketumile Masire, et le président en exercice Festus Mogae.

L'électorat a introduit quelques femmes au parlement, cependant président Mogae a pris l'initiative de nommer plus de femmes au parlement et au cabinet.

Un spécialiste de la Problématique des sexes nommé Avocat Général

ATTALIAH MOLOKOMME a été nommée Avocat Général du Botswana.

Molokomme a depuis deux ans été juge à la Cour Suprême du Botswana. Avant cela, elle était responsable supérieur du programme sur la problématique des sexes au secrétariat de la SADC où elle dirigeait l'unité sur la parité des sexes, elle a été activement impliquée dans le développement de la Déclaration de la SADC sur la Parité de Sexes et le Développement, et a instauré avec succès un réseau de soutien national des organisations opérant dans le domaine de la parité des sexes.



Diamants

Le pays a bénéficié de l'exploitation des minerais, surtout les diamants, et le secteur minier a émergé en tant que force principale pour l'économie par l'exploitation des diamants, cuivre, nickel, soude du commerce et sel.

L'expansion du secteur minier a résulté dans une augmentation des exports et des revenus en devises étrangères. La monnaie locale, le Pula est l'une des devises les plus fortes de la région de la SADC.

Le plus gros producteur de diamants au monde

LE MINISTRE des finances du Botswana, Baledzi Gaolathe, a déclaré que les revenus de cette année, générés par les diamants, qui comatent à presque la moitié des revenus gouvernementaux devraient excéder les prévisions budgétaires d'au moins 10 pour cent après la dévaluation du Pula. Le ministère des finances a prévu des revenus générés par les diamants de 1,8US\$ milliard pour l'année se terminant en mars 2006. Le 30 mai, le Botswana a dévalué le Pula de 12 pour cent contre plusieurs devises afin de relancer les exportations. (*Business Day Africa*)

Exports

Les exportations d'autres produits ont été relancées grâce au bénéfices de plusieurs accords commerciaux multilatéraux, telles que des conventions successives de Lomé sur le commerce contenant des concessions pour l'export du boeuf vers l'Union Européenne.

La croissance combinée dans les secteurs des mines, de l'élevage et autres secteurs a marqué une période de croissance rapide et de transformation économique.

Par cette croissance économique, le Botswana ne fait plus partie du groupe des pays les plus pauvres et les moins développés et selon la classification de la Banque Mondiale est devenue une nation à revenu moyen.

DOSSIER BOTSWANA

Chef d'Etat	Président Festus Mogae
Journée Nationale	30 septembre 1966
Population	1 736 000 (2002)
GDP	6,5 US\$ milliard (2003)
Imports	3 467 US\$ milliard (2004)
Exports	4 459 US\$ milliard (2004)
Alphabétisation	81 pour cent
Urbanisation	46 pour cent
Taux national de prévalence VIH	17,1 pour cent
Espérance de vie à la naissance	55,6 ans
Taux mensuelle d'inflation annualisée	6,3 pour cent (mai 2005)

Secrétariat de la SADC, Bureau Central des Statistiques du Botswana

Infrastructure et Services

Le gouvernement, étant le principal bénéficiaire des revenus, a investi dans l'amélioration de l'infrastructure physique, sociale et économique. Le résultat a été une amélioration marquée dans la prestation de services à la population et les conditions d'investissement dans les activités productives et la création de l'emploi.

Les fortes dépenses publiques ont mené à une expansion de l'emploi dans le secteur publique, et relancé l'emploi dans le secteur privé, surtout dans la construction, commerce en détail, districts et services liés à l'industrie diamantaire.

Il y a eu récemment un ralentissement du taux de croissance, et la gageure est de trouver des activités nouvelles et productives pour contribuer à l'expansion dans le domaine de l'emploi et des revenus.

Sécheresse

Un programme de travaux publiques a été initié en réponse à la sécheresse actuelle. Le président Mogae a déclaré le Botswana "frappé par la sécheresse" après des pluies médiocres d'où une récolte largement déficitaire et a annoncé des mesures de secours qui seront en vigueur jusqu'en juin prochain.

Selon le Ministère de l'Agriculture seuls 72 500 hectares – un quart de la totalité des 325 000 hectares cultivables a été ensemencé. "La production de céréale de cette année est maintenant estimée à environ 19 000 de tonnes, 10 pour cent des exigences nationales et moins de la moitié des 46 000 tonnes produites durant la saison 2003/04," a annoncé Mogae.

Développement National

Depuis presque 40 ans depuis l'indépendance, le Botswana a fait preuve d'une gestion du secteur publique relativement ferme. Le Gouvernement a utilisé ses réserves en devises et espèces pour contrebalancer les fluctuations économiques cycliques à court terme. L'accumulation des réserves de devises étrangères a

également permis au Botswana de libéraliser ses contrôles de change.

Le Botswana a évolué un système de plans nationaux pour le développement, basé sur une série générale d'objectifs et de stratégies, et un budget total approximatif menant à une série de projet consommateur de votes autorisés par le parlement.

Il a été développé plus en détail en systèmes pour la planification économique et le contrôle budgétaire garantissant que le développement des projets soient sélectionnés sur la base de leurs profits économiques et sociales.

Visions 2016

La vision à long terme du Botswana est capturée dans la Vision 2016, qui prend place 50 ans après l'indépendance.

Le document identifie les principales difficultés socio-économiques auxquelles est confronté le pays et propose une série de stratégies pour y pallier, basée sur le thème, "Vers la Prospérité pour Tous".

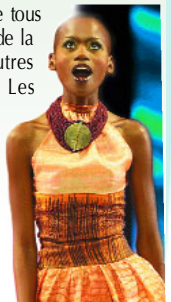
Les plans de développement du Botswana sont enracinés dans quatre principes nationaux: démocratie, développement, indépendance, et unité. Le cinquième principe est *botho*, qui définit un processus "mériter le respect tout d'abord en le donnant, et pour atteindre les pleins pouvoirs en habitant les autres."

Le visage de l'Afrique

KARIO KAONE du Botswana est le nouveau visage de l'Afrique Nokia 2005. Elle vient de Maun, qu'elle décrit très simplement, "C'est beau, c'est chez moi".

Karion qui a eu ses 19 ans le jour du concours de beauté en Afrique du Sud, a remporté la victoire devant quatre autres finalistes comprenant les contestantes du Nigéria et du Zimbabwe. Elle a gagné un contrat de mannequinat pour une durée de 3 ans et des prix d'une valeur de 30 000US\$.

La compétition a attiré des contestantes de tous les états membres de la SADC et neuf autres pays africains. Les gagnantes précédentes depuis le début de 1998 venaient de la Namibie, l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Sénégal.



LA SADC parvient à des changements rapides dans les processus de parité des sexes et d'habilitation des femmes

DURANT CETTE dernière décennie, les nations de l'Afrique Australe ont subi des changements rapides dans les processus de parité des sexes et d'habilitation des femmes.

Les changements rapides ont été catalysés par les structures de références contenues dans la Déclaration de Beijing 1995 et la Plate Forme pour Action (BDPFA) et la Déclaration de la SADC de 1997 sur la parité des Sexes et le Développement.

Presque tous les états membres de la SADC possèdent désormais des machineries nationales responsables de la problématique des sexes, et des points focus sur la problématique des sexes au sein des divers ministères dont le mandat est de renforcer le mécanisme pour promouvoir l'avancement des femmes.

Le renforcement des mécanisme pour la promotion de l'avancement des femmes est une des six zones critiques d'inquiétude que la SADC a identifié comme focus parmi les divers obstacles à l'habilitation des femmes et l'avancement dans les sphères sociales, culturelles, économiques, et politiques.

Lors de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes (FWCW) tenue à Beijing, Chine en septembre 1995, 12 domaines critiques d'inquiétude ont été identifiés comme obstacles à l'habilitation et l'avancement des femmes.

En septembre 1997, la SADC a emboîté le pas à la BDPFA et initialement identifié quatre, puis six, domaines critiques d'inquiétude sur lesquels se concentrer. Ils sont notamment:

Renforcer des mécanismes pour la promotion de l'avancement des

femmes; Aborder les inégalités dans le partage de pouvoir et les prises de décision; les inégalités dans l'accès aux ressources économiques; Protéger les droits humanitaires des femmes et des fillettes; Les femmes dans le contexte de conflit armé et renforcement de la paix, formation,

gestion de réseau, et dissémination de l'information.

Dix ans après Beijing, tous les états membres de la SADC ont entériné des politiques nationales sur la problématique de sexes excepté l'Angola et le Swaziland, qui sont en plein exercice de développement des leurs. Ceci a été complété par la mise en oeuvre de la BDPFA, l'Après-Beijing et les questions émergentes.

L'Ile Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la République Unie de Tanzanie et le Zimbabwe ont établi des processus pour engendrer des budgets dans leurs entreprises afin de réduire les inégalités dans l'accès aux ressources économiques.

Quelques développements positifs ont été enregistrés dans les cas où il faut légiférer contre la discrimination sur le lieu de travail et au foyer, et tous les états membres de la SADC ont ratifié la Convention sur l'Elimination de toutes formes de Discrimination contre les Femmes (CEDAW).

De profondes contradictions demeurent, malgré tous les changements positifs et les structures importantes pour action qui ont émergé pour influencer le paysage en mutation rapide de la problématique des sexes et du développement dans la SADC.

L'allure rapide du changement socio-économique dans l'arène de la problématique des sexes n'est pas proportionnelle à la réponse officielle pour aborder les inégalités existantes sur la parité des sexes. Nombre de réponses politiques officielles ne sont pas au niveau de la réalité de marginalisation des femmes et le changement qualitatif demeure minimal pour la plupart. Un bon exemple réside dans les politiques qui abordent le problème de la pandémie VIH & SIDA, la plupart desquelles manquent de perspectives sur la différence des sexes et les droits de la femme.

La nature lourde de conséquences envers les femmes et l'augmentation marquée d'infections, maladies et décès causés par le VIH & SIDA inversent les progrès accomplis dans les secteurs de la santé, de l'emploi, et de l'éducation, dans lesquels les femmes et les filles endurent le plus. Le stress est plus fort sur les rôles socialement définis des femmes et des filles, en particulier du fait de soigner les affligés.

Représentation des femmes dans l'exercice de prise de décision dans les Etats Membres de la SADC, 1997 – 2005



Les Vice-Présidentes de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, Phumzile Mlambo Ngoka et Joyce Mujuru, nommées en 2005 et 2004 respectivement, saluent les zimbabwéennes ministres de cabinet

Pays	Femmes MP pre 1997 %	Femmes au Cabinet pre 1997* %	Femmes MP en 2000 %	Femmes au Cabinet en 2000 %	Femmes MP en 2005 %	Femmes au Cabinet en 2005 %	Date des prochaines élections
Angola	9,5	4,9	15,4	11,0(02)	16,4	14,3	2006
Botswana	9	13,5	18,2	23,5	9,8	28,6	2009
RDC	-	-	-	-	12	-	2006
Lesotho	12 (Chambre Haute 36) (Chambre des Communes 11.7)	14,6	10,3	12,5(02)	10,8	23,3	2007
Malawi	5,2	4,3	8,3	17,3	13,99	17,0	2009
Ile Maurice	7,6	9,8	7,6	8,0	17	4,0	2009
Mozambique	28,4	12,8	28,6	12,5	33	7,1	2009
Namibie	19,4	11,4	19,2	14,2	22	18,5	2009
Afr du Sud	27,8	7,2	29,8	33,0	32,75	42,8	2009
Swaziland	19(Sen.6.7) (HA10)	7,5	7,3	13,3	16,8	18,75	2008
Tanzanie	16,3	9,6	16,3	13,0	22,5	15,0	2005
Zambie	18,1	8,9	10,1	8,3	13,7	23,8	2006
Zimbabwe	14	8,4	10,7	24,0	10,7	13,3	2010

*Positions ministérielles et sous-ministérielles
 Compilé par SADC WIDSAA, basé sur les statistiques provenant de :
 SADC Aujourd'hui Vol 7, No 5 Décembre 2004 ; SADC, Rapports nationaux sur la mise en oeuvre de la Déclaration de la SADC sur la parité des Sexes et le Développement, Compte Rendu 2004 ; SADC WIDSAA, au delà des inégalités. Les femmes en Afrique Australe, SARDC, Harare 2000

Le Sommet est exhorté à promouvoir la déclaration sur la Problématique des sexes en protocole

LES ORGANISATIONS sur la problématique des sexes et l'habilitation des femmes en Afrique Australe exigent la promotion de la Déclaration de la SADC sur la Problématique des Sexes et le Développement en protocole afin d'accélérer l'égalité des sexes dans la région.

La recommandation est incluse dans l'ordre du jour du Conseil des Ministres de la SADC qui se réunit avant le Sommet pour préparer les recommandations politiques à adopter.

Les représentants des organisations régionales opérant dans le domaine de parité des sexes et habilitation des femmes se sont réunies à la mi-juillet en Afrique du Sud pour partager les résultats sur la manière dont la Déclaration SADC 1997 sur la Problématique des sexes et

son Addendum 1998 sur la violence contre les femmes et les enfants ont à ce jour été mis en application.

Les vérifications sur la performances des pays de la SADC dans la mise en application de la déclaration révèlent que bien qu'il existe une sensibilisation accrue sur l'égalité des sexes d'où une prise d'action exemplaire dans certains cas où la SADC demeure en première ligne des débats globaux, un Protocole sur la problématique des sexes est nécessaire afin d'accélérer et formaliser la parité des sexes dans la région.

En qualité d'instrument qui oblige en droit, un Protocole serait plus efficace dans l'alignement de législation nationale plutôt qu'une déclaration qui n'est pas une obligation juridique.

Les vérifications révèlent que les politiques, les clauses juridiques, et les programmes destinés à aborder la

question des clauses spécifiques dans la déclaration ont été dans la plupart des domaines mis en place, mais en réalité, les inégalités demeurent en raison d'une mise en vigueur médiocre avec nombres de pays manquant de mécanismes pour aider à détecter, contrer et empêcher l'action discriminatoire qui peut prévaloir dans une société.

Les clauses pour l'égalité des sexes et l'avancement de femmes contenues dans la déclaration de la SADC sont liées à beaucoup d'autres, telles que la BDPFA, CEDAW, le Protocole de la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples, sur les Droits de la Femme en Afrique et les ODM.

Pour renforcer un contrôle efficace des progrès, la proposition de protocole SADC sur la problématique des sexes aurait des objectifs et des délais spécifiques pour parvenir à l'égalité des sexes.

Les principes et lignes directrices de la SADC régissent les élections démocratiques

L'île Maurice élit un nouveau parlement et gouvernement

par Bayano Valy

UN NOUVEAU gouvernement a émergé des élections parlementaires tenue à l'île Maurice en juillet, qui ont été remportées par l'Alliance Sociale composée du Parti Travailleiste Mauricien et du Parti Social Démocratique Mauricien.

L'alliance a gagné 38 des 70 sièges unicaméraux du parlement permettant aux anciens partis d'opposition de former le nouveau gouvernement de l'île mené par Navinchandra Ramgoolam, politicien chevronné, fils du premier Premier Ministre de l'île Maurice, Sewoosagur Ramgoolam.

La Mission d'Observation Electorale de la SADC (SEOM), menée par l'ambassadeur sud africain de l'île Maurice, Ajay Bramdeo, a qualifié les élections de libres et équitables, expliquant que le scrutin contribuera "à consolider la démocratie et continuera dans la voie du développement non seulement de l'île Maurice mais également de la région."

En seconde position avec 22 sièges vient l'alliance dominante du Mouvement Militant Mauricien/Mouvement Socialiste Militant de Paul Bérenger, à l'époque président de la SADC.

Une heure n'était même pas passée après l'annonce des résultats que Bérenger est apparu à la télévision nationale pour de bonne grâce annoncer sa défaite.

"Nous devons respecter la démocratie" dit-il en ajoutant que les élections avaient pris place dans le calme et la discipline. Elles furent un exemple pour la région de la SADC et le monde. "Du même coup il a annoncé sa démission et qu'il rencontrerait Ramgoolam pour la passation des dossiers les plus importants de son gouvernement.

Sous le système électoral mauricien, 62 candidats des 70 sièges parlementaires sont élus pour un mandat de cinq ans par vote populaire direct dans un système de bloc où chaque électeur a droit à trois votes pour trois candidats de chacune des 21 circonscriptions, y compris les îles Rodrigues à la côte sud est, qui élit deux députés.

Les huit candidats restants sont identifiés à partir d'une liste "des meilleurs perdants" qui se détermine dans les groupes ethniques et affiliation religieuse, entre autres considérations. Les deux autres sièges sont attribués à l'Organisation du Peuple des Rodrigues (OPR).

Le taux était mis à 82 pour cent et juste un peu plus de 817 000 électeurs éligibles.

Il y avait plus de 80 observateurs représentant le SEOM, le Forum parlementaire de la SADC, les Commissions Electorales de la SADC, et l'Union Africaine.

Le SEOM a déployé 13 observateurs qui ont suivi les élections dans les 21 circonscriptions nationales pendant deux semaines.

Bien que l'île Maurice n'ait pas atteint l'objectif des 30 pour cent fixé par les dirigeants pour garantir une représentation féminine dans toutes les structures politiques et de prise de décision d'ici 2005, les mauriciens ont



réussi à élire 12 femmes au parlement soit 17 pour cent.

Ceci est une comparaison favorable par rapport à l'ancien parlement qui comptait 8,6 pour cent de femmes. Il y avait 63 candidates en lice pour des sièges dans la législature.

Les politiciens et les organisations

travaillant dans le secteur de parité des sexes expliquent que la raison de la répugnance des femmes pour la politique dans les les vient du fait que la vie politique est traditionnellement dominée par les hommes. "Les femmes se sentent découragées à l'idée d'être debout sur une estrade et de s'adresser au public," explique Marie-Gislaine Henry de l'Alliance Sociale.

De plus, le fait que les autres femmes considèrent les candidates comme des personnes ayant failli à leur rôle traditionnel de mère ne joue pas en leur faveur, ajoute-t-elle.

Les élections étaient une phase importante dans la campagne régionale pour mettre en oeuvre les Principes et Directives de la SADC Gouvernant les Elections Démocratiques adoptés à Grand Baie, l'île Maurice en 2004.

Cet important document, bien que non juridiquement obligatoire, cherche à informer le processus électoral régional, stimulant les états membres à garantir qu'ils travaillent vraiment pour le renforcement de la démocratie au sein de la SADC, ainsi que de se conformer à la législation électoral dans les pays membres.

Gageures pour le nouveau gouvernement – Le sucre et les textiles

SELON LES analystes économiques, le sucre et les textiles sont parmi les problèmes qui pourraient avoir influence les résultats des élections parlementaires de l'île Maurice.

L'île Maurice a annoncé une croissance de quatre pour cent de son Produits Intérieur Brut (PIB) durant ces quatre dernières années, un des meilleurs résultats de la région de la SADC, mais il y a eu un ralentissement en raison des changements sur le marché international pour le sucre et les textiles. La Commission Européenne prévoit de casser les prix d'environ 40 pour cent sur une période de deux ans à compter de l'année 2005.

Les critiques ont remarqué que cette manœuvre aura des conséquences graves pour l'industrie

sucrière dans les pays en voie de développement. L'île Maurice, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Swaziland et le Zimbabwe possèdent des secteurs sucriers bien établis.

C'était dans ce contexte que quelques heures après la confirmation de sa victoire, le nouveau Premier Ministre Navinchandra Ramgoolam, a placé ces secteurs en tête de sa liste de priorités.

Ramgoolam a déjà parlé de mettre en place des politiques visant à réorganiser le secteur agricole national. D'autres priorités seront la mise en place de mécanismes pour relancer l'établissement des petites et moyennes entreprises afin de créer plus d'emploi et de bien-être, et peut-être atténuer les pertes d'emploi.

Une nouvelle constitution pour une RDC démocratique

par Juakali Kambale

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO est en plein processus de développement d'une nouvelle constitution, qui devrait paver la voie pour les élections générales prévues en 2006.

La constitution provisoire fut adoptée par le parlement en mai, mais avant d'entrer en vigueur, la nouvelle constitution doit être soumise à un referendum en novembre de cette année.

Les analystes expliquent que la constitution provisoire est jusqu'à maintenant la plus libérale que le pays ait jamais eu. Selon la nouvelle constitution, le président peut être élu pour un maximum de deux mandats de cinq ans.

Contrairement à la constitution précédente, le président de la république ne sera plus le chef du gouvernement. Le président partagera les pouvoirs exécutifs avec un premier

ministre choisi parmi les partis politiques dominants au parlement. Cependant, le président reste responsable de la défense, sécurité et politique étrangère.

La nouvelle constitution a également fixé la limite d'âge minimum à 30 ans pour la candidature présidentielle. Ceci permet au président en exercice, Président Joseph Kabila, âgé de 33 ans, de se présenter comme candidat présidentiel aux prochaines élections.

Les élections prévues pour juin 2005 conformément à l'accord de paix signé à Sun City, Afrique du Sud, ont été repoussées à l'année prochaine.

L'ajournement est le résultat d'un délai à fournir les documents juridiques permettant à la Commission Electorale Indépendante d'organiser les élections. Le président de la commission, Apollinaire Malu Malu, a demandé au parlement de repousser les élections de six mois.

De plus, deux documents importants notamment la Loi Electorale et la Loi de Referendum sont obligatoires avant que les préparations électorales ne commencent. Si nécessaire, il est permis à la Commission Electorale Indépendante de demander un ajournement de six mois de plus.

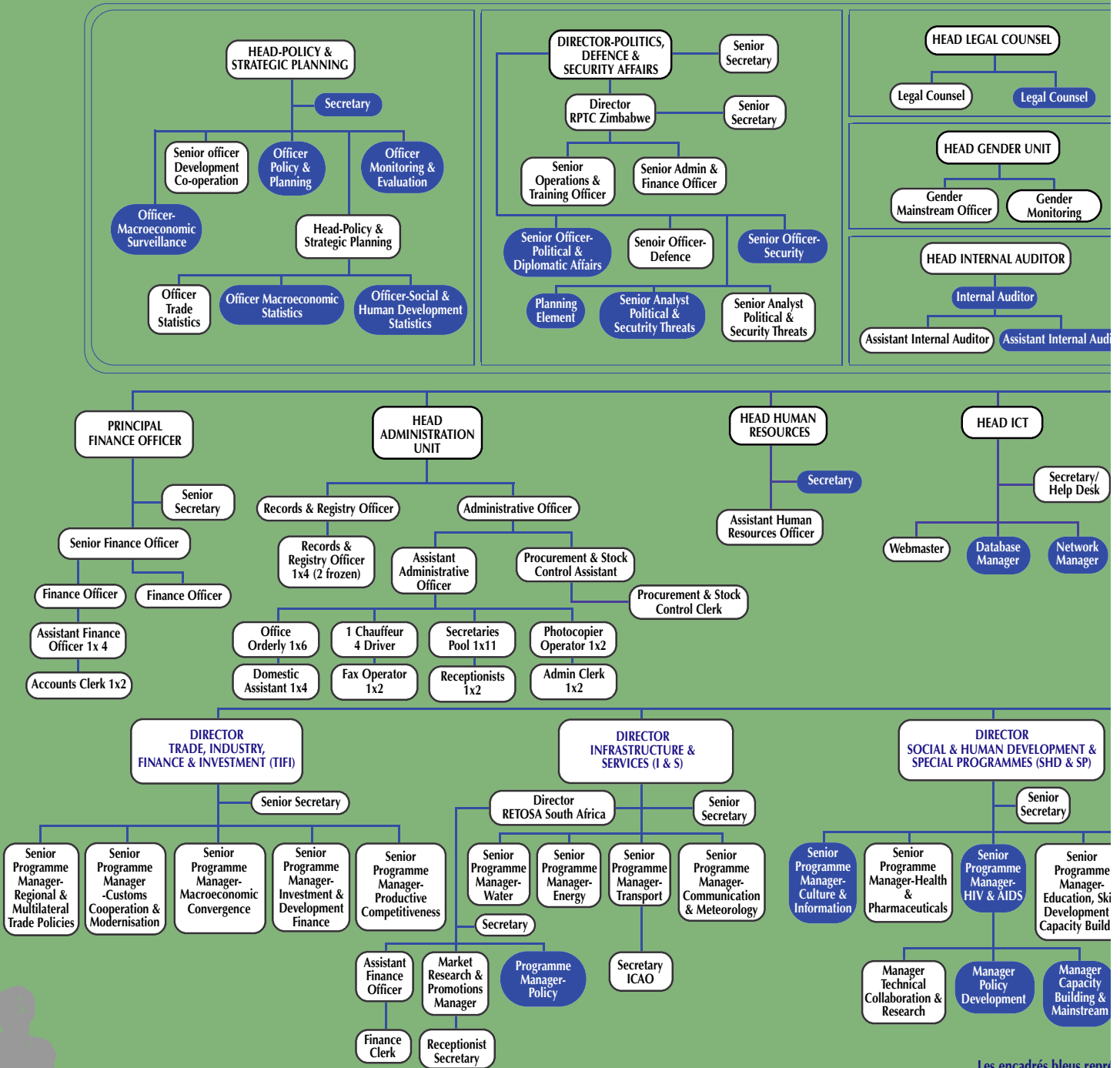
Le processus électoral a déjà commencé avec l'inscription des électeurs prenant place à Kinshasa et le même processus commencera bientôt dans d'autres parties du pays.

La constitution provisoire stipule que de nouvelles provinces seront créées. La RDC compte actuellement un total de 11 provinces. Sous l'égide de la nouvelle constitution, les dix nouvelles provinces à créer seront largement décentralisées, politiquement et économiquement.

Selon la constitution provisoire 40 pour cent des taxes resteront dans les provinces tandis que 60 pour cent seront envoyés au gouvernement central.

New SADC Secretariat

As approved by SADC Council of Ministers on 25



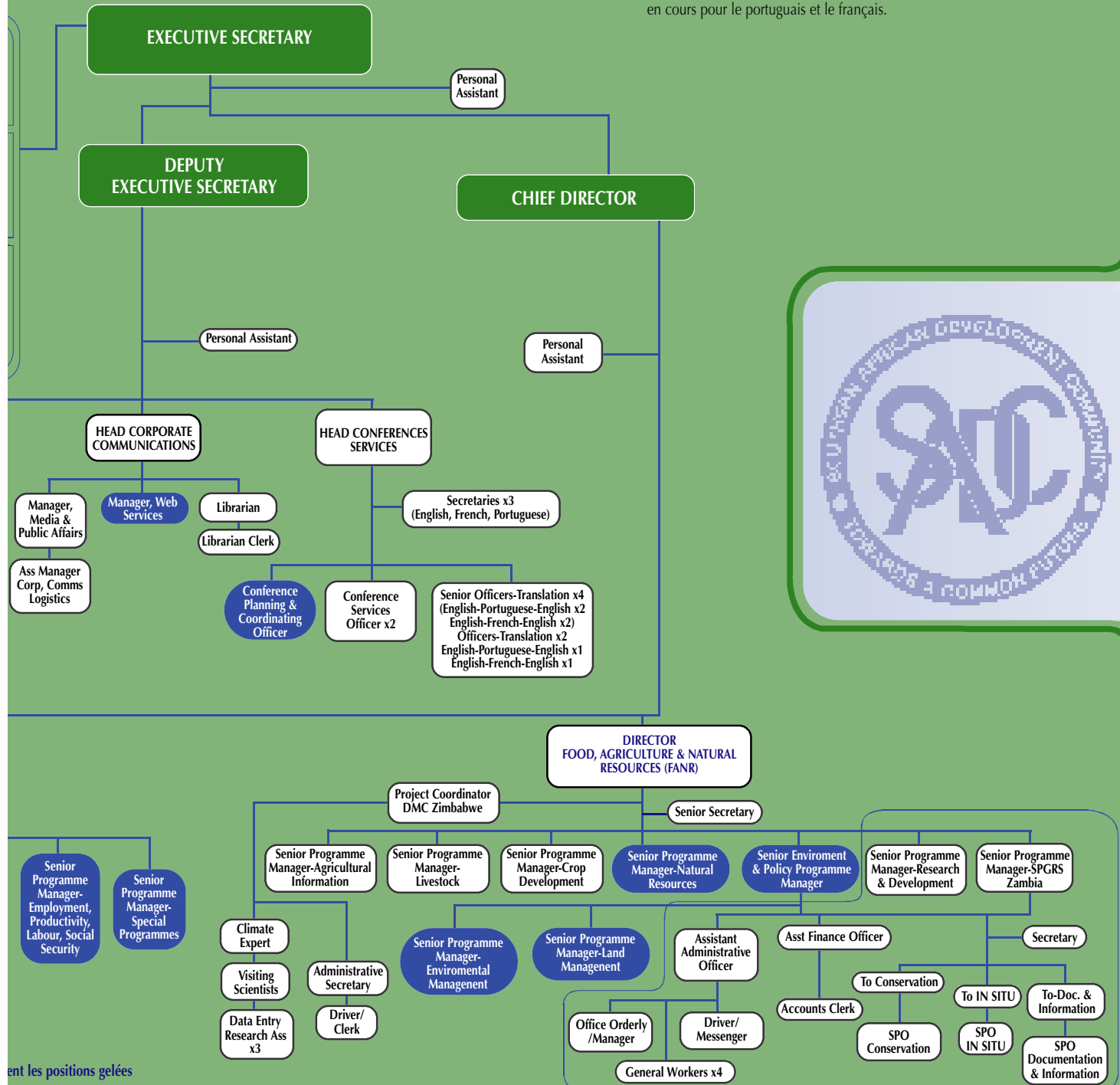
SADC Secretariat

NB "La relation hiérarchique" entre le SECRETAIRE GENERAL /

Organisational Structure

February 2005, Grand Baie, Republic of Mauritius

Cette structure est disponible en anglais au bureau de la SADC. Traductions en cours pour le portugais et le français.



ent les positions gelées

INT et le DIRECTEUR GENERAL est encore à l'étude et sera examinée plus en détail en novembre 2005"



VIH & SIDA, une gageure pour l'intégration régionale

par Tsitsi Singizi

ALORS QUE LA SADC progresse vers une intégration plus profonde, l'une des difficultés majeures est l'impact du VIH et SIDA sur le développement social, politique et économique.

Initialement considéré comme un problème sanitaire au début des années 90, la politique du VIH et SIDA est désormais intégrée dans tous les secteurs de développement grâce à une approche multisectorielle.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC ont déclaré leur ferme engagement en adoptant la Déclaration de Maseru sur

le VIH et SIDA en juillet 2003. La déclaration est en cours de mise en oeuvre en usant d'interventions stratégiques contenues dans la structure stratégique de la SADC sur le VIH et SIDA de 2003-2007.

Les zones prioritaires incluent l'accès aux soins, test, traitement, prévention et mobilisation sociale. La déclaration se résout à simplifier les mécanismes pour le déboursement ponctuel des ressources afin d'assurer que les communautés aient un accès adéquat aux fonds pour lutter contre le VIH et SIDA.

Les états membres de la SADC ont désigné des politiques pour pallier à la pandémie, surtout dans les domaines

de la prévention et du traitement. De nombreux projets ont été mis oeuvre sur la sensibilisation et la prévention, et le focus est passé du traitement au soin pour ceux vivant avec le VIH et SIDA.

Les chefs d'état et de gouvernement ont promis d'allouer au moins 15 pour cent des budgets annuels pour améliorer les services sanitaires. Ils se sont également engagés à éradiquer la pauvreté, qui a exacerbé les impacts de la pandémie dans la région.

Ceci est conforme à la Déclaration d'Abuja adoptée par le Sommet Spécial 2001 sur le SIDA de l'Organisation de l'Unité Africaine

(OUA), qui a demandé que les gouvernements africains allouent 15 pour cent des budgets nationaux aux dépenses sanitaires avec plus d'emphase sur le VIH et SIDA.

La Déclaration de l'OUA demande un budget minimum pour couvrir la prévention essentielle, les soins et les services de mitigation dans l'effort de réduire la propagation de la pandémie.

Bien que la région travaille vers l'accès accru des médicaments antirétroviraux pour ceux infectés par le virus, l'accès à la nutrition demeure une priorité pour les gouvernements alors qu'ils cherchent à donner une assistance holistique aux personnes vivant avec le VIH et SIDA.

Le VIH et SIDA affecte la productivité de la terre en Afrique Australe

par Clever Mafuta

L'AFRIQUE AUSTRALE possède le taux de prévalence VIH et SIDA le plus élevé au monde, une situation qui a des impacts négatifs sur la productivité de la terre et les droits de bail, surtout pour les femmes et les enfants.

Avec 70 pour cent de la population régionale dépendante des revenus de la terre pour leur subsistance et en vue des réformes agraires qui sont en cours ou envisagées, l'impact du VIH et SIDA

sur la ressource de la terre devrait prendre priorité.

Le VIH et SIDA présentent une difficulté pour tous les aspects de la politique foncière puisqu'elle affecte les personnes auxquelles la politique terrienne est supposée bénéficier ainsi que le personnel des institutions qui soutiennent la mise en oeuvre de la politique.

En raison de la pandémie certains propriétaires peuvent être obligés de changer leur méthode d'usage de la

terre d'où une plus faible productivité alors qu'ils s'engagent à des pratiques de labour moins intensives.

Ceux qui sont affectés ou infectés par le VIH et SIDA peuvent être forcés de sous traiter leurs ressources foncières à d'autres usagers par des arrangement de location, de bail ou de métayage.

Selon un document produit par Oxfam International et Save the Children/ UK, les pertes en production dues au VIH et SIDA sont causées par de nombreux facteurs, y compris la réduction de la main d'oeuvre résultant des maladies et le transfert de focus sur les exigences accrues de s'occuper des malades; de la vente de biens productifs telles que les semences, l'équipement et le bétail; et le transfert de responsabilité aux personnes âgées et à la jeunesse moins expérimentée.

Selon un rapport de la SADC, New Approaches Needed for to Food Security (Nouvelles Approches Nécessaires à la Sécurité Alimentaire), le déclin fondamental de la production et du revenu agricoles auquel sont confrontés les foyer affectés par le VIH & SIDA exige une assistance continue orientée sur la consommation sous forme de sauvegardes. L'exposition à la pauvreté et la malnutrition peu accélérer la progression du VIH au SIDA.

L'assistance à la productivité devrait en général se concentrer sur l'amélioration de la productivité des foyers affectés par le VIH et SIDA, avec une attention spéciale sur les foyers dirigés par une femme âgée et ceux ayant un chef de foyer chroniquement malade. Le rapport recommande également les interventions avec un "accès accru à l'alimentation selon la proportion de la main d'oeuvre".

Le Plan Régional Indicateur pour le Développement Stratégique (PRIDS) met l'emphase sur une approche multi-sectorielle à la pandémie et fixe des objectifs pour interrompre et commencer à inverser la propagation du VIH et SIDA d'ici 2015.

Les Institutions de Media concevoir doivent des politiques basées sur le lieu de travail

L'AFRIQUE AUSTRALE a finalisé un manuel afin de guider le développement des politiques sur le lieu de travail dans les institutions de média, c'est un des nombreux projets mis en place sous l'égide d'un programme de deux ans par le Forum des Rédacteurs de l'Afrique Australe (FRAA).

Le FRAA a résolu qu'au moins 80 pour cent des institutions régionales de média devraient avoir des programmes et politiques basés sur le lieu de travail d'ici la fin de l'année 2006.

De plus, le FRAA travaille sur la promotion de la couverture éthique de la pandémie par les média régionales.

La nutrition est vitale pour le traitement VIH et SIDA

LES ZAMBIENS ONT été exhortés à intégrer un composant nutritionnel dans le traitement du VIH et SIDA.

Les Eglises d'Association Sanitaires la Zambie (CHAZ) explique que de fournir gratuitement quelques médicaments anti rétroviraux (ARV) de façon isolée n'est pas suffisant pour le traitement des personnes infectées.

CHAZ déclarent que des programmes pour garantir la sécurité alimentaire doivent être mis en place pour garantir l'accès aux denrées alimentaires exigées pour une alimentation équilibrée des personnes vivant avec le VIH et SIDA, en tant que thérapie anti-rétrovirale elle n'aura l'effet désirée uniquement si les patients sont correctement nourris.

Environ 24 000 personnes sont sur traitement ARV dans le pays et le gouvernement travaille à en augmenter l'accès pour 100 000 personnes d'ici la fin de l'année. (The Post)

Status des instruments légaux de la SADC à la date du 25 juillet 2005

Nom de l'instrument	Date de signature	Date d'entrée en vigueur
Traité de la SADC	17 août 1992	30 septembre 1993
Protocole sur les Immunités et Privilèges	17 août 1992	30 septembre 1993
Protocole sur les Systèmes de Cours d'Eau Communs	28 août 1995	28 septembre 1998
Protocole sur l'Energie	24 août 1996	17 avril 1998
Protocole sur le Transport, Communication et Météorologie	24 août 1996	6 juillet 1998
Protocole sur la Lutte contre les Drogues Illicites	24 août 1996	20 mars 1999
Protocole sur le Commerce	24 août 1996	25 janvier 2000
Charte de l'Organisation Régionale du Tourisme de l'Afrique Australe (RETOSA)	8 septembre 1997	8 septembre 1997
Protocole sur l'Education et la Formation	8 septembre 1997	31 juillet 2000
Protocole sur les Mines	8 septembre 1997	10 février 2000
Protocole sur le Développement du Tourisme	14 septembre 1998	26 novembre 2002
Protocole sur la Santé	18 août 1999	14 août 2004
Protocole sur la Conservation de la Faune et le Renforcement de la Loi	18 août 1999	30 novembre 2003
Memorandum d'Accord sur la Coopération et Standardisation, Qualité Assurance, Accréditation et Météorologie dans la SADC	9 Novembre 1999	16 juillet 2000
Protocole sur les Affaires Juridiques	7 août 2000	14 août 2001
Protocole sur le Tribunal et les Règles de procédure	7 août 2000	22 septembre 2003
Protocole Révisé sur les Cours d'Eau Communs	7 août 2000	7 août 2000
Amendement au Protocole sur le Commerce	14 août 2001	14 août 2001
Accord d'Amendement du Traité de la SADC	14 août 2001	2 mars 2004
Protocole sur la Politique, la Défense et la Coopération dans le domaine de la Sécurité		
Protocole sur le Contrôle des Armes à Feu, Munition et Autres Matériels Relatifs dans la SADC	14 août 2001	8 novembre 2004
Protocole sur les Pêcheries	14 août 2001	8 août 2003
Protocole sur la Culture, l'Information et le Sport	14 août 2001	--
Protocole contre la Corruption	14 août 2001	--
Protocole sur l'Extradition	3 octobre 2002	--
Protocole sur la Sylviculture	3 octobre 2002	--
Protocole sur l'Assistance Juridique Mutuelle dans les Affaires Criminelles	3 octobre 2002	--
Accord d'Amendement du Protocole sur le Tribunal et les Règles de Procédures		
Memorandum d'Accord sur la Coopération dans la Taxation et Affaires Relatives	8 août 2002	8 août 2002
Memorandum d'Accord sur la Convergence Macroéconomique	8 août 2002	8 août 2002
Pacte Mutuel de Défense		
Chartes des Droits Sociaux Fondamentaux	26 août 2003	--
Déclaration sur la Parité des Sexes et le Développement	26 août 2003	26 août 2003
Prévention et Eradication de la Violence contre les Femmes et les Enfants - un Addendum à la Déclaration sur la Parité des Sexes et le Développement	8 septembre 1997	--
Déclaration sur la Productivité	14 septembre 1998	--
Déclaration sur la Technologie d'Information et de Communication (TIC)	18 août 1999	--
Déclaration sur le VIH et SIDA	août 2001	Ne nécessitent pas de ratification
Déclaration sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire	4 juillet 2003	
	15 mai 2004	

*Les inscriptions en gras indiquent les ajouts/changements faits depuis août 2004



Les cours d'eau communs sont critiques à la gestion de l'eau dans la région

par Clever Mafuta

LA GESTION des cours d'eau communs dans la région de la SADC a renforcé l'intégration parmi les états membres qui se sont engagés à collectivement mettre en oeuvre les politiques et programmes de gestion des eaux.

Au moyen du Protocole révisé sur les cours d'eau communs, la région a cherché à maximiser sur les attributs de la gestion des eaux partagées tout en minimisant sur le potentiel de compétition ou conflit dû au manque de ressources.

Le Protocole révisé sur les cours d'eau communs est entré en vigueur en 2003, et succède au Protocole sur les Systèmes de Cours d'Eau en Commun.

Environ 70% des ressources en eau fra che de l'Afrique Australe, se trouve dans la région des 15 bassins fluviaux communs.

La gestion des ressources d'eau est une difficulté majeure à l'Afrique Australe étant donné les sécheresses chroniques dans la région. L'eau est un facteur de production décisif pour le développement économique.

Le gros de l'approvisionnement en énergie de l'Afrique Australe provient de l'hydro-énergie. Etant donné les indications avertissant que la région pourrait être affectée par la pénurie d'approvisionnement en électricité

d'ici 2007, la gestion intégrée de ressources hydrauliques telle que promue par le Protocole révisé sur les Cours d'eau en Communs devient critique.

L'énergie et l'eau sont sous l'égide du Conseil d'Administration de la SADC pour l'Infrastructure et les Services, qui est également responsable du transport, des services de communication et de météorologie.

Malgré les pénuries d'approvisionnement en eau potable, le potentiel de la région pour générer de l'hydro-énergie est énorme. La rivière du Congo, par exemple possède un potentiel intouché pour 40 000 mega watts, énergie suffisante pour alimenter toute l'Afrique avec des surplus pour approvisionner les pays du sud de l'Europe, l'Italie et l'Espagne. Un projet pour puiser dans le potentiel d'énergie du Congo est d'obtenir l'accélération de la volonté politique sous le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Le premier Protocole sur les systèmes de cours d'eau partagés signé en 1995 était basé sur les Règles d'Helsinki qui penchaient nettement en faveur du principe de souveraineté territoriale d'un état abritant un cours d'eau. Selon ces règles, un état en amont a le droit d'utiliser les ressources en eau dans

les limites de son territoire sans considérer les effets que cela pourrait avoir sur l'état situé en aval.

L'adoption par la région, en avril 1997, de la Convention de l'ONU sur la Loi concernant les Usages Non-Navigables des Cours d'Eau Internationaux mena à la révision du protocole de 1995.

Les différences principales entre les protocoles ancien et révisé est que ce dernier met l'emphase sur les cours d'eau plutôt que les états où passent ce cours d'eau, et demande l'établissement de commission de bassin fluvial, qui ont été établies pour

les bassins fluviaux du Zambèze, Limpopo, Okavango et Orange Senqu.

Le Protocole de la SADC sur les Cours d'eau Communs est mis en oeuvre au moyen du Plan Régional Stratégique pour Action (PRSA) pour la gestion et le développement intégré des ressources hydrauliques.

Un nombre de projets développés à partir du PRSA sont actuellement opérationnels, dont le plus récemment subventionné, le Projet de Gestion de la Nappe Phréatique et de la Sécheresse, est financé par la Banque Mondiale (par le biais du Fond Global pour l'Environnement) et Sida.

Perspective sur l'environnement de l'Afrique Australe

La perspective sur l'environnement de l'Afrique Australe est un nouveau rapport ambitieux qui fournit une analyse intégrée sur l'environnement de l'Afrique Australe.

Le rapport qui sera lancé plus tard cette année, met en avant les problèmes clés émergeant des questions environnementales, et présentent une série de futures scénarios pour la région. Il survient 10 ans après le premier rapport compréhensif, Statut de l'Environnement en Afrique Australe publié à la fin de 1994, et cinq ans après le premier rapport sur un écosystème, unique Le Statut 2000 de l'Environnement du Bassin Fluvial du Zambèze.

La préparation du rapport était basée sur une large consultation et un processus à participation, durant lequel des consensus autour des perspectives et priorités régionales ont été édifé. La Perspective était construite sur la base de données précises et un processus indicateur de développement. Les projets régionaux sur les systèmes d'information géographique et indicateur de développement pour l'état de l'évaluation de l'environnement et rédaction de rapport soutenaient le processus.

Les experts des organisations spécialisées et des institutions nationales chargées d'entreprendre des rédactions de rapports sur le statut de l'environnement étaient impliquées dans l'approvisionnement d'intrant, ainsi que dans la révision du manuscrit. Ceci garantissait un équilibre régional et une crédibilité scientifique. Les contributeurs, les critiques et le rédacteur technique sont tous des nationaux de la SADC.

Le processus a débuté en 1998, initialement pour édifé une fondation par l'identification de problèmes, l'élaboration d'un consensus sur la structure d'utilisation idéale dans l'analyse, ainsi qu'un accord sur les bases de données et indicateurs

principaux pour soutenir l'analyse.

La Perspective sur l'Environnement de l'Afrique Australe est un rapport de la SADC produit sous l'égide du Programme de Communication de l'Environnement (PCE), un partenariat de la SADC avec IUCN – l'Union Mondiale pour la Préservation et le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC).

Ceci a bénéficié d'un processus de développement de capacité mené par le Programme sur l'Environnement de l'ONU (UNEP) à travers le Réseau d'Information de l'Environnement de l'Afrique (REIA). Le Centre de Ressource I Musokotwane sur l'Environnement pour l'Afrique Australe de SARDC (Imerca) est le centre régional de collaboration pour la Perspective sur l'Environnement de l'Afrique, produit à la demande des Ministres Africains chargés de l'Environnement, et la Perspective sur l'Environnement Globale, tous deux produits par l'UNEP.

L'approche traditionnelle de rédaction de rapport sur l'environnement dans la région porte sur les frontières nationales, les secteurs ou les ressources naturelles. Dans ce rapport 2005, les problèmes sont présentés d'une manière intégrée, utilisant la structure de Réponse du Statut de l'Impact de Pression des Conducteurs (DPSIR). Les Conducteurs et la pression sont définis comme causes principales du changement environnemental, peuvent être naturelles ou causées par les humains. L'évaluation intégrée et l'approche de rédaction de rapport, par la structure DPSIR répond à quatre questions qui sont cruciales pour une prise de décision efficace. La question est:

- o Qu'arrive t-il à l'environnement?
- o Quelle en est la raison?
- o Que peut-on faire, et que faisons nous à ce sujet?
- o Que se passera t-il si nous n'agissons pas maintenant?

Oeuvrer pour que l'accord sur le bassin fluvial du Zambèze devienne une réalité

par Leonissah Munjoma

LES ETATS du bassin fluvial du Zambèze ont réaffirmé leur engagement à opérationnaliser la Commission du Cours d'Eau du Zambèze (ZamCom) par la mise en oeuvre des initiatives et projets sur la gestion des eaux dans le bassin.

Le but de l'accord ZamCom est de promouvoir l'usage équitable et raisonnable des ressources hydrauliques du bassin fluvial du Zambèze et est également supposé promouvoir une gestion efficace et un développement durable parmi les huit états riverains

Les officiels de la plupart des états du bassin se sont réunis dans la ville touristique des Chutes Victoria, Zimbabwe, en juillet pour discuter des questions se rapportant à la mise en oeuvre de l'accord ZamCom signé en juillet 2004.

La discussion a porté sur d'importantes initiatives planifiées pour

le bassin, y compris le développement de l'Initiative du Bassin du Zambèze pour aborder les questions d'investissement et d'éradication de la pauvreté; une nouvelle initiative pour la Gestion des Eaux Agricoles; et l'initiative de la Banque Mondiale pour l'Irrigation du Bassin et les Moyens de Subsistances Ruraux.

Ces initiatives étaient présentés par des officiels du Conseil d'Administration de la SADC pour l'Alimentation, l'Agriculture et les Ressources Naturelles et de la Banque Mondiale.

L'assemblée a étudié les questions relatives à l'emplacement du Secrétariat ZamCom et les critères pour la sélection d'un pays d'accueil; la composition du secrétariat et les critères de recrutement du personnel du secrétariat.

Un plan directeur a été adopté, basé sur une remarque de concept qui établit les préparations stratégiques à prendre et fournir les options et les phases à suivre avant que la commission ne soit opérationnelle.



La Formation jointe de l'armée de la SADC fait partie du "destin commun" de l'Afrique

L'AFRIQUE AUSTRALE a accueilli des formations militaires sous-régionales dans certains états membres, plus récemment au Botswana où 3 300 soldats originaires de 12 pays ont participé dans l'exercice baptisé Thokgamo (sérénité) à Maun.

Le président Mogae a expliqué que l'exercice militaire joint démontrait que la région a la volonté et la capacité de sécuriser son avenir propre.

"Outre le fait d'être prête à réagir aux menaces locales, cette brigade deviendra le pilier d'une Force de Réserve entièrement Africaine, que l'Union Africaine est en train de mettre en place."

Mogae a remarqué que de récente mémoire, l'Afrique Australe a été l'arène de conflits armés "puisqu'il nous peuples luttaient pour se libérer des chaînes du colonialisme et de l'apartheid, mais aujourd'hui nous sommes de plus en plus capables d'apprécier les fruits d'une paix durable."

Vers des carburants plus propres

LE GEANT du pétrole de l'Afrique du Sud, Sasol, investit dans des projets de développement de gaz naturels de façon à offrir des sources alternatives d'énergie aux consommateurs.

Les gaz naturels peuvent être commercialisés dans nombre de régions du monde en utilisant la technologie prouvée de Sasol de gaz à liquide. Cette technologie transforme le gaz naturel en un éventail de produits pour l'énergie et chimiques de haute qualité, y compris le gaz au diesel liquide de haute performance. Le diesel est faible en aromates et sa teneur en soufre est infime, il produit ainsi très peu de dégagements et contribue à un environnement plus propre.

Le gaz au diesel liquide possède un taux élevé de cétane (l'équivalent de l'octane dans le diesel) que le diesel traditionnel, ce qui le classe dans sa propre catégorie en termes de performance.

Le lancement de ce diesel sur les marchés sélectionnés du monde prendra place en 2006 et complètera les efforts de nombreux gouvernements pour diversifier et renforcer leur futur approvisionnement en énergie. (Sawubona)

"Pour avoir été un lieu d'inquiétude internationale et de rivalité politique, l'Afrique Australe s'est ainsi transformée en exemple pour d'autres de ce qui peut être accompli grâce à la réconciliation et un objectif commun."

Les manœuvres étaient organisées par le Botswana et la France en termes du Programme de Ré-enforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix (PRECAM), sous l'autorité du Brigadier Letsogile Motsumi des Forces de Défense du Botswana.

Tous les états membres de la SADC ont participé à cet exercice, à l'exception de l'île Maurice et de la République Démocratique du Congo.

Le Traité de Windhoek signé en août 1992, qui forme la fondation juridique et politique de la communauté, avait envisagé que les pays membres développeront des valeurs politiques, des systèmes et institutions communs ainsi que de promouvoir et défendre la paix et la stabilité. La SADC a donc établi l'Organisme sur la Politique, Défense et Sécurité en juin 1996.

Au niveau continental, les nations africaines ont décidé d'instaurer les forces militaires sous-régionales en Afrique du Nord, Est, Sud, Central et

Ouest, par le biais de l'Union Africaine (UA) pour usage dans les efforts collectif de sécurité.

Nouvelles technologie pour produire de la pluie

LES SCIENTIFIQUES en Afrique du Sud ont développé une nouvelle invention pour produire de la pluie. Ceci offre une nouvelle manière d'ensemencer les nuages afin d'en extraire presque le double de quantité de pluie.

L'invention survient à une période où des découvertes capitales dans la

modification météorologique sont sérieusement recherchées dans la région. Les experts expliquent que le renforcement des pluies est basé sur l'idée que des gouttes d'eau supplémentaires se forment autour de sel fin à l'intérieur des nuages, mais que de déverser du sel cause souvent des cristallisations salines et une dangereuse corrosion dans l'appareil.

Des moyens d'utiliser l'innovation pour combattre la sécheresse dans la région sont en cours d'examen. Ceci pourrait accroître l'efficacité ainsi que la rentabilité. (Sunday Times)



Panel Africain sur la Biotechnologie

LA COMMISSION de l'Union Africaine et du Nepad ont instauré un panel d'éminents érudits, industriels et décideurs, le Panel Africain sur la Biotechnologie (PAB), pour élaborer une politique et stratégie africaine pour la biotechnologie et apporter au continent des conseils de politiques scientifiques compréhensifs et indépendants.

La création de ce groupe consultatif de fort calibre démontre la détermination de l'Afrique à prendre une approche commune informée pour aborder les problèmes concernant la biotechnologie moderne et ses applications pour la santé, l'agriculture, l'industrie, le secteur minier et l'environnement.

La PAB identifiera et recommandera des méthodes spécifiques afin de renforcer les capacités de l'Afrique pour appliquer et manipuler en toute sécurité la biotechnologie moderne. (NEPAD Dialogue)



Centres d'Excellence en Bio-sciences

LES NATIONS AFRICAINES se sont engagées à établir des réseaux de Centres d'excellence en bio-science pour l'agriculture, la santé, l'environnement et l'industrie minière. Elles se dévouent à l'exploitation et l'application des sciences de la vie et de la biotechnologie afin d'éliminer les barrières à la production, la santé et la gestion environnementale.

Le Nepad/ l'Initiative Africaine sur les Bio-sciences (IAB) a été conçu pour traduire ces engagements en actions programmatiques concrètes, reconnaissant que les sciences de la vie et la biotechnologie offrent un potentiel énorme pour renforcer le développement et l'innovation en Afrique.

L'initiative couvre trois programmes vedettes du secrétariat du Nepad pour les sciences et la technologie. (NEPAD Dialogue)

Les producteurs de semences sont exhortés à profiter de la science et de la technologie

LE MINISTRE des Sciences et Technologie au Zimbabwe fait la promotion de la recherche pour le développement de variétés de semences adaptées aux diverses conditions climatiques et environnements de manière à diversifier la production agricole à toutes les régions du pays.

Les fermiers des zones humides sont encouragés à produire des cultures qui sont meilleures pour leurs conditions, tandis que ceux des zones arides peuvent planter des cultures résistantes à la sécheresse.

Une compagnie zimbabwéenne de semence travaille actuellement sur les initiatives pour développer d'autres variétés de semences grâce à des recherches au Zimbabwe et dans d'autres pays tels que le Malawi et le Mozambique. (The Herald)



L'industrie textile

L'investissement et le commerce intrarégionaux sont cruciaux pour surmonter les difficultés économiques

par Chengetai Madziwa

LES NATIONS de l'Afrique Australe sont optimistes du fait que l'augmentation de l'investissement local et la compétitivité de la production relanceront leurs économies, négativement affectées par un ralentissement de l'industrie du textile.

Avec la disparition graduelle du système de quota de l'Organisation Mondiale du Commerce, au début de l'année 2005, les firmes de textiles de la région de la SADC ont commencé à chercher des mesures pour promouvoir l'investissement au sein de la région. "Nous devons chercher dans la région des investissements qui demandent que nous ayons nos

La SADC vise la libre circulation des populations en 2006

DES ANNEE prochaine, un protocole provisoire à présenter au sommet de la SADC pourrait faciliter l'élimination des visas et la libre circulation des populations de la région.

"L'objectif spécifique est de faciliter l'entrée dans les états membres sans obligation de visa pour une période maximum de 90 jours par an," a déclaré le Secrétaire Général, Dr Prega Ramsamy, après une réunion préparatoire.

Il a ajouté que ceci paverait la voie pour le libre mouvement des produits et services, capitaux, commerce et populations dans la région.

La SADC prévoit d'avoir une zone de libre échange d'ici 2008.

L'élimination des visas est une des mesures proposées pour forger une

La discipline fiscale du Malawi est acclamée

LE GOUVERNEMENT du Malawi a été acclamé par le secteur privé pour sa discipline fiscale se rapportant à l'année financière 2004/2005.

Les efforts pour réduire le déficit budgétaire et les mesures pour aborder le fardeau hérité de la dette domestique et les arriérés pour l'année fiscale 2005/06 à venir ont été bien accueillis.

Une déclaration du secteur privé stipule que si le gouvernement continue à dépenser dans les limites des ressources allouées, la performance économique du pays s'améliorera. Des retombées positives déjà appréciées incluent la réduction dans le taux d'intérêt de 35 à 25 pour cent au cours de l'année.

Le secteur privé reconnaît également que ses propositions pour une réforme sur les taxes ont été incluses dans le nouveau budget. (*The Chronicle, Malawi*)

propres moulins. Pour qu'un tel investissement soit réalisable, la sécurité, la stabilité macroéconomique, la bonne gouvernance et les problèmes de main d'oeuvre doivent être abordés," explique Agrina Mussa, Président de l'Association de la Chambre de Commerce et Industrie de la SADC.

La région bénéficiait de l'Accord Multi-Fibre (MFR) de l'OMC, qui protège les industries des textiles de pays en voie de développement.

Grâce aux bénéfices provenant du MFR, l'industrie du textile du Lesotho a émergé en tant que secteur le plus important dans le pays; et près de 83% des exportations du Swaziland se composent de textiles. Le Malawi et

intégration plus poussée et débloquer le potentiel de développement de la région, y compris l'accès aux attractions touristiques telles que les zones de préservation transfrontalière et les parcs nationaux de la région.

Cette mesure satisfera également les organisateurs de la Coupe Mondiale de l'Afrique du Sud qui avaient suggéré la mise en place d'un visa régional commun avant 2010 pour aider à disséminer les bénéfices économiques à travers la région par l'accueil de la Coupe Mondiale. Il y a un an, l'Afrique du Sud a remporté l'offre d'organiser le tournoi et est supposé terminer toutes les préparations d'ici la fin de 2007.

L'Ile Maurice lance une nouvelle bourse

LES PLANS de lancement d'une nouvelle bourse de valeur d'ici juin 2006 sont en cours à l'Ile Maurice dans l'effort d'attirer des investisseurs étrangers afin d'amener de nouveaux produits et de nouvelles compagnies dans les divers secteurs du pays, y compris les secteurs touristiques et financiers.

La bourse remplacera le marché hors-cote non réglementé et opérera parallèlement au principal marché Semdex, qui commerce à des niveaux records après les récentes réductions de taux d'intérêt.

Les investisseurs étrangers sont exclus des transactions hors-cote, mais seront les bienvenus dans le nouveau marché, qui requièrera un minimum de flottation libre jusqu'à 10 pour cent des actions d'une entreprise et une liste de réglementations plus simples. (*Business Report*)

l'Afrique du Sud possèdent également des industries substantielles du textile.

La communauté des affaires dans la région argumente que les règles de l'OMC protègent les intérêts domestiques des gros producteurs des pays développés. Ils pensent qu'il est temps pour les nations africaines de rechercher la protection de leurs propres industries et, afin de renforcer leur position, les firmes de textiles prévoient de former une association commerciale régionale.

Les compagnies de l'industrie du textile ont été exhortées à travailler dur pour améliorer la productivité face à une compétition difficile des entreprises dynamiques de l'Asie,

Lancement d'un Organisme National TIC

UNE ORGANISATION de coordination pour les compagnies opérant dans le domaine de la Technologie d'Information et Communication (TIC) a été lancée en Namibie. L'Alliance TIC de Namibie représentera les compagnies ainsi que les professionnels et usagers de l'informatique.

Outre la promotion de l'usage éthique et approprié des ordinateurs dans la société et tout en protégeant les usagers de l'exploitation par manque de connaissance, les buts et objectifs de l'alliance TIC de Namibie sont d'influencer et modeler la formulation de décision pour l'industrie et les usagers ainsi que de diriger la formulation de décision TIC dans la région. (*The Namibia Economist*)

La Namibie exige les pleins pouvoirs aux noirs

LE GOUVERNEMENT Namibien a commencé à encourager les entreprises au niveau national à être proactives en ce qui concerne l'Habilitation Economique des Personnes de Races Noires (BEE). Le secteur privé est supposé incorporer BEE dans ses stratégies et structures de planification en tant que moyen d'assurer une stabilité à long terme et de devenir complètement intégré dans le courant dominant de l'économie namibienne. (*New Era*)

actives dans l'industrie du vêtement et textile. Selon la communauté des affaires, ceci peut-être efficacement exécuté à travers la création de primes dynamiques par les gouvernements pour les investisseurs dans l'industrie du vêtement et du textile.

Les nations asiatiques ont joui d'un accès illimité du marché américain hors taxe après l'élimination des quotas. L'élimination des restrictions de quotas sous l'égide du MFA signifie que les producteurs africains ne sont plus protégés contre la compétition présentée par les producteurs asiatiques en série.

"Ce dont nous avons besoin, maintenant, sont des stratégies qui nous prépareront aux changements drastiques de l'avenir," déclare Martin Kansichi, Ministre du Commerce du Malawi.

Le ralentissement de l'industrie du textile a affecté le développement social, surtout là où les familles ont été réduites à un revenu limité en raison de la perte de leur emploi là où il y a eu fermeture des entreprises de textiles.

Les pays les plus affectés dans la région, le Lesotho et le Swaziland travaillent à diversifier leurs économies afin de créer des emplois et revigorer leur croissance économique.

Au niveau régional, la mise en vigueur du Protocole Commercial de la SADC, qui envisage d'instaurer une Zone de Libre Echange d'ici 2008, est supposée renforcer les liens économiques entre les états membres.

Construction à grande vitesse

LA PROVINCE DE Gauteng en Afrique du Sud est destinée à devenir "un énorme site de construction alors que les travaux commencent en août sur un projet de train express de plusieurs milliards de Rand, décrit par les officiels comme le partenariat public-privé le plus important de l'Afrique. Le gouvernement a attribué l'offre à un consortium local et international pour la construction d'une ligne ferroviaire express de 80 km conçue pour connecter Johannesburg et son aéroport avec la capitale, Tshwane (Prétoria) en temps voulu pour la Coupe Mondiale 2010. (*Southern Times*)

DEVISES

Pays	Devises	(US\$1)			
Angola	Kwanza (100 hwei)	89,20	Botswana	Pula (100 thebe)	5,40
Lesotho	Maloti (100 lisente)	6,52	Madagascar	Franc Malgache	9 275,00
Ile Maurice	Roupie (100 cents)	29,5	Mozambique	Metical (100 centavos)	24 497,50
Afrique du Sud	Rand (100 cents)	6,53	Swaziland	Lilangeni (100 cents)	6,52
Zambie	Kwacha (100 ngwee)	4 542,50	Zimbabwe	Dollar (100 cents)	17 694,15
			RDC	Franc Congolais	496,00
			Malawi	Kwacha (100 tambala)	123,70
			Namibie	Dollar (100 cents)	6,52
			Tanzanie	Shilling (100 cents)	1 130,50

Avril 2005



PÉTROLE: Politique, Pauvreté et la Planète

L'ACCES AU pétrole et au gaz naturel, et leurs tarifs, sont des axes énormément importants de stratégie géo-politique et perspectives économiques, et ce depuis un siècle. Cet ouvrage écrit par Toby Shelley, un journaliste du Financial Times qui couvre depuis longtemps le secteur de l'énergie, fournit aux lecteurs l'information essentielle pour comprendre la structure en mutation de l'économie globale en pétrole et gaz – là où gisent les réserves, qui produit quoi, les habitudes commerciales, les tendances de consommations, les tarifs. L'ouvrage souligne les questions politiques et sociales dans le secteur de l'énergie globale–l'inégalité domestique, le conflit civil et la pauvreté largement répandue que la dépendance sur les exportations de pétrole inflige sur les pays en développement et les stratégies de pays riches (surtout les Etats Unis) pour contrôler les régions riches en pétrole.

La demande en énergie est en forte hausse. La réalité du dégat environnemental causé par carburant fossilisé ne peut être remise en doute. Quelles en sont les conséquences probables sur l'humanité–changement des vecteurs de maladie, inondation sans précédent, migration en masse? Et comment y pallier-dans les pays riches où le consumérisme entra ne une croissance en hausse de la demande, et dans les pays en voie de développement visant à accro tre plus rapidement leurs économies? Les sources alternatives d'énergies sont-elles la panacée?

Cet ouvrage aborde peut-être le problème le plus envahissant et déstabilisant auquel l'humanité est confrontée.

La question de l'eau: Les entreprises contre le peuple

“Il existe un rôle vital pour l'expertise et les ressources privées lors de la prestation de services des eaux. Malheureusement, si ce rôle est imposé aux bénéficiaires potentiels, ils s'étouffent souvent.” Mike Miller, Directeur Général, Département des Affaires des Eaux, Afrique du Sud.

La privatisation de l'approvisionnement en eau a commencé en Angleterre en 1989 sous le régime de Margaret Thatcher; dans les 10 années suivantes, environ 10€ Milliards de bénéfices ont été réalisés pour les nouvelles compagnies de gestion des eaux. Aujourd'hui deux entreprises géantes, Veolia et Suez, contrôle 80 pour cent du marché international des eaux privées et ont à leur actif quelques 300 millions de clients. Des protestations ont éclaté pays après pays – Bolivie, Argentine, Ghana, Afrique du Sud – et les géants de l'eau se tournent vers d'autres marchés en Chine, Amérique du Nord et Europe. Pendant ce temps plus d'un milliard de personnes n'ont toujours pas accès aux approvisionnements en eau potable.

Cet ouvrage parle de l'histoire graphique derrière ces faits et chiffres. En s'inspirant de ses propres interviews avec les indigents, les experts, les cadres d'entreprises en Amérique Latine, Afrique et Europe, l'auteur, la journaliste suédoise Ann-Christin Sjölander Holland, nous offre une histoire beaucoup plus compliquée que de simples clauses publiques ou privées, ou un mélange innovateur des deux. La question ultime est la suivante: l'eau est-elle un droit humanitaire ou juste un autre produit de base traditionnelle?

Ces livres sont publiés par ZED Press dans la séries Questions Globales.

Environnement & Urbanisation

Accomplir les Objectifs de Développement du Millénaire dans les zones urbaines

ENVIRONNEMENT ET Urbanisation est un journal semestriel pour encourager les chercheurs, enseignants et autres professionnels en Amérique Latine, Asie et Afrique d'écrire sur leur travail, présenter leurs idées, débattre sur les problèmes et échanger des informations.

L'édition actuelle (Vol 17 No 1, avril 2005) couvre des sujets tels que le développement urbain, la gérance des eaux et les questions sanitaires, les innovations de financement pour les foyers à faible revenu, le problème croissant des évictions forcées et la nécessité de trouver des solutions alternatives, y

compris « Prendre de l'avance : Une approche à deux voies pour améliorer les bidonvilles existants et réduire la nécessité d'en construire de nouveaux ». Les cas d'études viennent du Brésil, Tha lande, Cuba, Inde et Afrique du Sud.

Environnement et Urbanisation est publié par le Programme d'Etablissement Humain de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) au Royaume Uni et l'Institut International pour l'Environnement et Développement (IIED- Amérique Latine) en Argentine.

PUBLICATIONS

Implementation of the Beijing Platform for Action, SADC Region 2004 Progress Report

Botswana, Gaborone, secrétariat de la SADC, 2004, 100pp

Ce rapport présente une révision et une évaluation des progrès dans la mise en application de la Déclaration de la SADC sur la Problématique des Sexes et le Développement, les Plateformes pour Action de l'Afrique et Beijing PFAs en 1994 et 1995 respectivement. La SADC a établi une structure institutionnelle et opérationnelle pour l'intégration de la parité des sexes dans la région, et a adopté un Plan d'Action sur la Problématique des Sexes. Dans la préface, la SADC reconna t que leurs accomplissements “sur les problèmes de parité des sexes proviennent des efforts collectifs de tous les dépositaires qui ont travaillé sans relâche aux niveaux national et régional.”

Disponible à: L'Unité de la SADC sur la Problématique des Sexes, Secrétariat de la SADC, P.Bag 0095, Gaborone, Botswana. registry@sadc.int Site web:www.sadc.int

Promoting Gender Equality and Women's Empowerment in Africa: Questioning the achievements and confronting the challenges ten years after Beijing

Ethiopia, Addis Ababa, Commission Economique pour l'Afrique, 2005. 42 pp

Le document examine les progrès dans la mise en application de la Plateforme pour Action en Afrique, en interrogeant la suffisance des actions prises à ce jour, avec un focus sur les difficultés communes majeurs qu'il reste à aborder et les mesures concrètes à prendre.

Disponible à: UNECA, PO Box 30647, Lusaka, Zambia Adel: srdcsa.uneca@un.org. Site web: www.uneca.org

African Union Non-Aggression and Common Defence Pact

Ethiopia, Addis Ababa, African Union, 2005. 16 páginas.

Les états africains ont adopté le pacte de la défense lors de la quatrième session ordinaire de l'assemblée, tenue à Abuja, Nigéria, le 31 janvier 2005. Les objectifs sont de promouvoir la coopération parmi les états membres pour la non-agression et la défense commune; pour promouvoir une coexistence pacifique en Afrique; pour empêcher les conflits de nature inter-états ou intra-états; et assurer que les disputes soient résolues en usant de moyens pacifiques.

Disponible à: l'Union Africaine, PO Box 3243 Addis Ababa, Ethiopie Adel: webmaster@africa-union.org. Site web: www.africa-union.org

Africa Environment Information Network. Strengthening environmental assessment and reporting

Kenya, Nairobi, UNEP, 2004. 7pp
Ce document offre un historique sur le Réseau d'Information de l'Environnement Africain (AEIN), décrivant à ce jour son mandat, statut et progrès. Il contient des recommandations provenant des ateliers sous-régionaux de l'AEIN pour renforcer la collecte et la dissémination d'informations pertinentes pour le contrôle de la perspective et des tendances de l'environnement sur le continent.
Disponible à l'UNEP. PO Box 30522 Nairobi, Kenya Adel: roainfo@unep.org Site web:www.unep.org

HIV/AIDS and Democratic Governance in South Africa: Illustrating the impact on electoral processes

Strand, Per (et al)
Afrique du Sud, Prétoria, Institut de la Démocratie en Afrique du Sud (Idasa), 2005. 204 pp
Cet ouvrage illustre l'impact du VIH et SIDA sur les processus électoraux en Afrique du Sud et fournit la première évidence disponible sur l'influence de la pandémie sur le processus démocratique. Il démontre que le VIH et SIDA n'est pas uniquement une crise sanitaire, mais une pandémie qui a des implications sur les processus politiques et sociaux.
Disponible à: Idasa, Cnr Prinsloo and Visagje streets, Arcadia 0007, Prétoria, Afrique du Sud Site web: www.idasa.org.za

The 2005 Post-Election and Drought Mitigation Monetary Policy Framework

Par Dr. G. Gono
Zimbabwe, Harare, Banque Centrale du Zimbabwe, 2005. 187 pp
Cette déclaration de politique monétaire émise par le gouverneur de la banque centrale est une révision comprehensive de la performance économique à court terme du Zimbabwe. Elle décrit les piliers supplémentaires requis par l'autorité monétaire pour soutenir les mesures pour un retournement économique. La politique monétaire examine le secteur de stabilité financière, les formes réglementaires, les développements inflationnaires, et la gestion du change.
Disponible à: La Banque Centrale du Zimbabwe, Samora Machel Avenue, Box 1283, Harare, Zimbabwe Adel:rbzmail@rbz.co.zw Site web: www.rbz.co.zw



LA COMMUNAUTE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI
SADC Hoje, Vol 8 No 3 Agosto 2005



SADC AUJOURD'HUI est produit en qualité de sources de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe et en tant que guide pour les décideurs à tous les niveaux du développement national et régional. Les articles peuvent être reproduits en toute liberté par les médias et autres institutions accrédités par SADC AUJOURD'HUI

REDACTEUR
Munetsi Madakufamba

COMITE DE REDACTION
Chengetai Madziwa, Bayano Vally, Eunice Kadiki, Mukundi Mutasa,
Chenai Mufanawejingo, Chipu Muvezwa, Alfred Gumbwa, Maidei Musimwa,
Pamela Mhlanga, Phyllis Johnson

CONSEILLER A LA REDACTION
Petronilla Ndebele
Responsable par interim de l'Information à la SADC

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le compte du Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant source de connaissance fiable sur la Communauté de Développement de l'Afrique Australe. Le contenu prend en compte les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en tant qu'élément intégral au développement de la région.

© SADC, SARDC, 2005

Les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la région de la SADC, sous forme d'articles, photographies, feuilles d'informations et commentaires sont les bienvenues, ainsi que les articles pertinents originaires de l'extérieur de la région. Un tarif standard est payé pour les articles, photos et illustrations utilisées dans la publication. Les rédacteurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Son contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles du Secrétariat de la SADC ou du SARDC, ou opinions de la SADC ou du SARDC.

Abonnez vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel. Pour six numéros par an, le tarif est de US\$75 en dehors du continent africain, US\$55 pour le reste de l'Afrique et US\$45 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails sur les abonnements, veuillez contacter le Rédacteur.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais et portugais et est également disponible en version électronique en anglais, portugais et français à www.sadc.int et www.sardc.net

CONCEPT & MISE EN PAGE

Tonely Ngwenya
Arnoldina Chironda

PHOTOS & ILLUSTRATIONS

1-Lekopanye Mooketsi; 2, 3, 5 (en bas à droite); 6, The Herald;
4, 8, 9, 16 Secrétariat de la SADC; 7, B Vally SARDC;
5 (en bas à gauche), A. Molokomme; 5, (deux photos en haut à droite); 11, 12,
SARDC; 5 (noir et blanc), Tlou & Campbell Histoire du Botswana, Macmillan,
1, D Martin APG; 12 Ngwenya Projections

EMISSION & IMPRESSION

DS Print Media, Johannesburg

Les correspondances doivent être adressées à:
Le Rédacteur, SADC TODAY

SARDC, 15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tél: 263 4 791141 Fax: 263 4 791271
sadc@today@ sardc.net

ou
SADC HOJE

SARDC, Rua D. Afonso Henriques, 141, MAPUTO, Moçambique
Tél : 250 1 400831 Fax : 258 1 491178
sardc@maputo.sardc.net

Information 21 Sites web
www.sadc.int www.sardc.net www.ips.org www.saba.co.za

SADC AUJOURD'HUI est financé par le gouvernement Belge sous l'égide du projet SADC Information 21, dont le but est de renforcer l'intégration régionale par le biais du partage d'informations et de connaissance, sur la base des affinités historiques, sociales et culturelles de longue date et des liens parmi les populations de la région, et de contribuer à l'avancement du programme de la SADC dans le 21^e siècle.

CALENDRIER DES EVENEMENTS 2005

Août 3 – 5 Afrique du Sud	Ministres des Finances et Investissements de la SADC Un comité de ministres chargés d'étudier les composantes des finances et d'investissement du Conseils d'Administration du Commerce, Industrie, Finance et Investissement, et de rédiger un Protocole provisoire pour les Finances et l'Investissement.
9 – 14 Botswana	Réunion SADC des Ministres du Commerce Les questions clés pour discussion incluent les progrès de la mise oeuvre du Protocole Commercial de la SADC, les négociations pour un accord de partenariat économique avec l'Union Européenne, et les préparatifs pour la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Hong Kong en décembre.
12 – 14 Botswana	Commission permanente des Officiels Supérieurs de la SADC La commission consultative technique du Conseil des Ministres se réunit avant le Conseil, sous la présidence du pays actuellement président de la SADC – l'Ile Maurice.
15 – 16 Botswana	Conseil des Ministres de la SADC Le Conseil est responsable de la supervision et du contrôle des fonctions et développement de la SADC, et d'assurer que les politiques soient correctement mises en vigueur. Le Conseil se compose de ministres de chaque état membre, en général des affaires étrangères, coopération internationale, développement économique, planification ou finance. Le Conseil précède le sommet et prépare les recommandations politiques pour adoption par les dirigeants.
17 – 18 Botswana	Sommet du Jubilé d'Argent de la SADC Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est l'ultime institution de la SADC responsable de la formulation des politiques. Le Sommet de Gaborone est historique puisqu'il sera le point culminant des célébrations qui marquent les 25 ans de l'organisation. Le Sommet assistera à la transmission officielle de pouvoir de la Présidence par rotation de la SADC du Premier Ministre de l'Ile Maurice, Paul Bérenger, au Président du Botswana Festus Mogae. Le Conseil des Ministres de la SADC de réunira avant le Sommet pour préparer les recommandations politiques à adopter.
21 – 27 Suède	Semaine Mondiale de l'Eau Organisée par l'Institut International des Eaux de Stockholm, le symposium dirigera des ateliers scientifiques, des séminaires et des expositions pour les experts en affaires, les organismes intergouvernementaux, ainsi que les secteurs de gestion des sciences et des eaux. Le Partenariat des Eaux Global de l'Afrique Australe, sera un participant actif.
30/08 – 1/09 Af du Sud	Sommet Régional SADC/DFID sur la qualité des soins IST Organisée par l'Unité de la SADC sur le VIH et SIDA avec l'assistance du DFID et du Fidocommis de Système de Santé en Afrique du Sud, la réunion rassemblera les directeurs de politique et prestation de service sanitaires des états membres ainsi que d'autres dépositaires. Le thème est "Compte Rendu Régional de la SADC et Atelier Consultatif sur la Gestion des STI (Infections Sexuellement Transmises)."
31/08 – 02/09 Botswana	Forum Mondial 2005 sur la Technologie d'Information Le Gouvernement du Botswana en collaboration avec la Fédération Internationale pour le Traitement de l'information, accueillera un forum sur les tendances globales dans le domaine de la TIC.
29/08 – 08/09 Zimbabwe	Forum Régional dur l'Horizon Climatique (SARCOF 9) L'objectif principal est de développer un consensus sur l'horizon climatique pour la saison des pluies d'octobre 2005 à mars 2006. Le forum portera sur les impacts potentiels de l'horizon climatique sur les autres secteurs socio-économiques y compris la santé, la gestion de risque de catastrophe, la gestion de ressources hydrauliques et hydro-énergie. Une révision de la saison octobre 2004 à mars 2005 sera également entreprise.
6 – 9 Tanzanie	Festival 2005 sur la Parité des Sexes Organisé par le Programme de Gestion de Réseau sur la Parité des Sexes en Tanzanie sous le thème "Parité des Sexes, Démocratie et Développement: Luttes Populaires pour un Monde Alternatif", le festival réunit des groupes travaillant dans le domaine de la parité des sexes pour discuter des progrès accomplis sur l'égalité des sexes, la transformaton sociale et la démocratie à participation.
13 – 16 Afrique du Sud	Conférence de la Société sur l'Epidémiologie Environnementale Le thème de la conférence est "Soutenir la Santé Mondiale au moyen de l'Epidémiologie Environnementale: Etablir un Nouveau Programme Global de Recherche"
14-16 ONU, New York	Sommet de Révision du Millénaire + 5 L'Assemblée Générale des Nations Unies entreprendra une révision compréhensive des progrès accomplis mondialement vers l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire adoptés par les leaders du monde en 2000.
19-21 Namibie	Conférence sur l'Investissement Régional Sous le thème "Emergence d'Opportunité d'Investissement pour le Développement durable dans le Secteur de l'Energie de l'Afrique Australe", le Pool d'Energie de l'Afrique Australe accueillera une conférence pour aborder la diminution de génération de surplus de capacité d'énergie dans la région de la SADC et discuter les primes d'investissement dans les secteurs de l'électricité et de l'énergie.
21-25 Inde	Sommet International de la Femme et de la Santé

25

années de développement régional

SADC-SADCC
Jubilé d'Argent

Les Etats de la Ligne de Front et la SADC

TROIS DIRIGEANTS de nations indépendantes de l'Afrique Australe qui se sont souvent réunis au début des années 70, furent identifiés comme Etats de la Ligne de Front – Les présidents Seretse Khama du Botswana, Kenneth Kaunda de la Zambie et Julius Nyerere de la République Unie de Tanzanie.

Présidés par Julius Nyerere, les FLS ont oeuvré ensemble pour la libération des nations encore sous régime colonial et apartheid. Ils ont été rejoint en 1975 par Samora Machel et Agostinho Neto, présidents des états récemment indépendants du Mozambique et de l'Angola.

Le FLS s'est rendu compte que l'indépendance politique seule n'est pas suffisante. L'expérience politique/ accumulée grâce au travail commun/ fût exploitée et transformée en une coopération plus vaste dans la poursuite du développement économique et sociale.

1^{er} Avril 1980

Entre 1977 et 1979, les représentants des FLS se sont consultés sur comment mieux renforcer la coopération. Ces consultations culminèrent à la réunion d'Arusha en juillet 1979, d'où la création de la Conférence de Coordination pour le Développement de l'Afrique Australe (SADCC) le 1^{er} avril 1980 lors du sommet de Lusaka et l'établissement de son Secrétariat à Gaborone, sur l'invitation de Khama.

Présidant la réunion qui a lancé la SADCC, Khama a défendu la nécessité d'une région intégrée et l'amélioration des facilités de transport. Il expliqua que l'objectif était "de poser les fondations pour le développement d'un nouvel ordre économique en Afrique Australe et de forger une communauté unifiée."

Mais il a prévenu que, "la lutte pour la libération économique sera contestée autant d'acharnement que la lutte pour la libération politique."

17 Août 1992

Le travail de la SADC a renforcé la nécessité pour une coopération régionale dans le développement économique. Douze ans plus tard, les leaders de la SADCC ont décidé d'établir un statut légal et plus officiel et de changer le focus de la coordination des projets de développement à une tâche plus complexe d'intégration de leurs économies dans la communauté régionale.

Les chefs d'Etats et de Gouvernement ont signé une Déclaration et un Traité établissant la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), lors d'un sommet à Windhoek le 17 août 1992. Un objectif clé est de « renforcer et consolider les affinités et les liens historiques, sociaux et culturels parmi les populations de la région. »



Le Traité de la SADC fut signé par les Chefs d'Etats et de Gouvernement, Windhoek, 17 août 1992

Un père fondateur du FLS et SADCC

Seretse Khama (1^{er} juillet 1921 – 13 juillet 1980)

"SERETSE KHAMA – en tant qu'homme et Président de son pays – était un exemple de dignité sereine et à principe. La colère qu'il ressentait contre l'injustice, ne s'est jamais traduite en abus personnel, et n'a jamais entamé sa raison. Il pouvait rire de lui-même et du monde tout en prenant part à la tâche de détruire les démons de l'apartheid et de l'oppression."
Mwalimu Julius K. Nyerere

MISSION ACCOMPLISHED



THE TRIUMPHANT END OF A HEROIC FREEDOM STRUGGLE

LE 15 AOUT 1994, le Comité de Libération de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a organisé une session de clôture spéciale à Arusha - à laquelle participaient neuf chefs d'état, deux vice-présidents, un premier ministre et neuf ministres des affaires étrangères – afin de célébrer les accomplissements du continent, et de rendre hommage au courage des partisans de la liberté qui se sont battus et ont gagné l'indépendance dans

plusieurs pays, culminant éventuellement à la tenue, il y a quelques semaines des premières élections démocratiques en Afrique du Sud.

Cela a marqué la conclusion officielle et réussie du mandat confié au premier sommet de l'OUA le 22-25 mai 1963, qui a instauré le Comité d'Organisation, mis en place un Fond Spécial pour les contributions bénévoles, promis/ assistance à tous les Etats Membres et déclaré le 25 mai, Journée Africaine de la Libération.

Lors de la clôture de la session spéciale, en sa qualité d'ancien président de la République Unie de la Tanzanie, d'ancien président des Etats de la Ligne de Front et de père fondateur de l'OUA, Mwalimu Julius Nyerere a prononcé le discours programme. L'OUA lui avait confié à lui et à son pays d'accueillir le Comité de Libération et de nommer un de ses nationaux pour nomination en tant que Secrétaire Général.

En clôturant le Comité, Nyerere a reconnu le rôle du brigadier Hashim Mbita, qui fut le Secrétaire Général pendant plus de 20 ans, depuis 1972, en déclarant "nous sommes très fiers de sa contribution pour la libération de notre continent."

Nyerere a rappelé que "les deux tâches que s'était fixé l'OUA étaient inextricablement liées. Notre ultime objectif a toujours été l'unité des toutes les nations africaines. L'accomplissement de cet objectif exigeait clairement que la totalité de l'Afrique soit tout d'abord libérée."

Jours fériés dans la SADC Août - octobre 2005

1 ^{er} août	Journée des Parents	RDC
8 août	Journée des Paysans	Tanzanie
8 août	Journée des Héros	Zimbabwe
9 août	Journée des Forces de la Défense	Zimbabwe
9 août	Journée Nationale de la Femme	Afrique du Sud
17 août	Journée de la SADC (Commémoration)	Tous
26 août	Journée des Héros	Namibie
6 septembre	Journée Sonhlo	Swaziland
7 septembre	Journée de la Victoire	Mozambique
8 septembre	Ganesh Chaturthi	Ile Maurice
17 septembre	Journée Nationale des Héros et du Fondateur de la Nation	Angola
24 septembre	Journée du patrimoine	Afrique du Sud
25 septembre	Journée des Forces de l'Armée	Mozambique
30 septembre	Journée du Botswana	Botswana
1 ^{er} octobre	Jour férié	Botswana
4 octobre	Journée de l'Indépendance	Lesotho
4 octobre	Journée de la réconciliation (Journée de la Paix)	Mozambique
8-9 octobre*	Idd El-Fitri	Tanzanie
10 octobre	Fête de Mères	Malawi
14 octobre	Journée Mwalimu Nyerere Tanzanie	
14 octobre	Journée des Créateurs de la SADC (Commémoration)	Tous
24 octobre	Journée de l'Indépendance	Zambie

* Tributaire de la visibilité de la lune

Un avenir partagé au sein d'une communauté régionale